

Λ

(N° 211.)

—
CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(Session de 1856—1857.)

ÉCOLES AGRICOLES
DE RÉFORME
DE RUYSELEDE ET DE BEERNEM.

HUITIÈME RAPPORT

sur

LA SITUATION DES ÉCOLES AGRICOLES DE RÉFORME,

PENDANT L'ANNÉE 1856.

DÉPOSÉ PAR M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE L'ORANGERIE, 16.

1857.

(19)

(N° 211.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1856-1857.

ÉCOLES AGRICOLES DE RÉFORME DE RUYSSSELEDE ET DE BEERNEM.

HUITIÈME RAPPORT

SUR LA SITUATION DES ÉCOLES DE RÉFORME. -- ANNÉE 1856.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Dans notre septième rapport pour l'exercice 1855, nous sommes remontés à l'origine des écoles de réforme, et nous avons résumé toutes les données qui pouvaient servir à faire apprécier les progrès et la situation de l'établissement pendant ce que nous pourrions appeler sa période d'organisation. Entrés désormais dans une voie régulière et permanente, nous croyons pouvoir nous borner, dans le présent exposé, à rapporter d'une manière succincte les faits qui concernent l'exercice 1856. Il sera facile, si on le désire, de rapprocher ces faits de ceux qui ont été constatés les années antérieures, de manière à les comparer entre eux et à en tirer les déductions que l'on jugera convenables. Nous continuerons d'ailleurs à suivre pour le classement des renseignements l'ordre indiqué dans nos rapports précédents.

I.

ÉCOLE DE RÉFORME DES GARÇONS, A RUYSELEDE.

Personnel des employés.

L'organisation de la succursale a motivé la nomination de deux nouveaux surveillants, dont l'un, le sieur Van Bergen, ancien instituteur, est chargé en même temps de l'enseignement donné dans cette maison. L'autre, le sieur Cabie, est un ancien employé du dépôt de mendicité de Reckheim. Tous deux reçoivent pour traitement une somme de 400 francs, outre les émoluments en nature déterminés par l'arrêté royal du 28 mars 1852.

Les deux anciens candidats-surveillants sont élevés au rang de surveillants provisoires, et le colon Barbry est nommé candidat-surveillant.

L'extension de l'établissement et l'importance toujours croissante des magasins ont exigé la nomination d'un aide-magasinier. Ces fonctions ont été confiées au sieur Mestdagh, surnuméraire depuis trois ans, aux appointements de 300 francs par an.

Eu égard à leur excellente conduite et au dévouement qu'ils apportent dans l'exercice de leurs fonctions, une augmentation de traitement a été accordée aux sieurs De Coninck et Bolsius, l'un commis aux écritures, l'autre magasinier-dépensier, ainsi qu'aux anciens surveillants Beelaert, Ide, Bostoën et Vanthournout.

La composition du personnel et le montant des traitements à la fin de l'année, sont comme il suit :

1 directeur, au traitement de	fr.	5,500	»
1 aumônier		2,000	»
1 — adjoint		800	»
1 médecin		1,200	»
1 préposé à la comptabilité		1,600	»
1 commis aux écritures (2 ^{me} commis)		1,000	»
1 — adjoint		700	»
1 magasinier		700	»
1 — adjoint		300	»
2 instituteurs, à 800 francs		1,600	»
1 chef de culture		800	»
1 surveillant en chef		1,000	»
1 contre-maitre instructeur de la section des élèves-mousses		1,000	»
5 surveillants, dont 1 à 600 et 1 à 450 francs		5,850	»
5 surveillants provisoires, dont 3 à 400, 1 à 350 et 1 à 250 francs		1,800	»
1 candidat-surveillant		200	»
	Fr.	24,050	»
Le personnel de l'école des filles se compose de 9 sœurs surveillantes, y compris la supérieure, à 300 francs		2,700	»
TOTAL	fr.	26,750	»

Au 1^{er} janvier 1856, l'école des garçons comptait une population de 526 individus; le nombre de colons entrés pendant l'exercice étant de 160, la population totale a été de 686. Mouvement de la population. Population moyenne.

124 colons ont quitté l'établissement pendant l'année; 9 sont décédés, et deux enfants atteints d'infirmités incurables sont décédés à l'infirmerie du dépôt de mendicité de Bruges, où, en vertu des instructions sur la matière, ils avaient été placés à charge des écoles de réforme.

Il restait donc, à la fin de l'année, une population de 551 colons.

Voici au surplus le mouvement de la population en 1856, en distinguant les provinces auxquelles les colons appartiennent par leur domicile de secours.

PROVINCES.	PRÉSENTS au 1 ^{er} janvier.	ENTRÉS pendant l'ANNÉE.	SORTIS pendant l'ANNÉE.	DÉCÉDÉS.	PRÉSENTS à la fin de l'année.
Anvers	54	11	5	0	60
Brabant	40	27	15	1	51
Flandre occidentale	125	21	50	5	115
— orientale	201	56	58	5	196
Hainaut	45	21	12	0	54
Liège	58	27	11	1	55
Limbourg	5	5	2	1	5
Luxembourg	7	2	5	1	5
Namur	15	10	8	1	14
TOTAL	526	160	124	11	551
		686		686	

Il n'y a pas eu, pendant l'année, de transfèreiments ni de désertions.

Le nombre des journées de présence s'est élevé à 190,280; la population moyenne a été par conséquent de 520 colons.

Les frais d'entretien de la moitié environ des colons sont supportés par l'État, dans le cas d'acquiescement prononcé en vertu de l'article 66 du Code pénal. Les frais d'entretien de l'autre moitié sont à la charge des communes ou des administrations de bienfaisance. Voici les proportions : Caisses qui pouvaient aux frais d'entretien.

Pendant l'année. Au 31 déc. 1856.

1° A charge de l'administration des prisons	352	277
2° — de différentes communes de la prov. d'Anvers	9	8
3° — — — — — de Brabant	44	34
4° — — — — — de la Flandre occident.	69	52
5° — — — — — — orientale.	31	25
6° — — — — — de Hainaut	67	53
7° — — — — — de Liège	60	49
8° — — — — — de Limbourg	7	4
9° — — — — — de Luxembourg	4	3
10° — — — — — de Namur	20	15
11° — d'hospices civils et de bureaux de bienfaisance	21	18
12° — de comités de patronage	5	2
13° — de l'administration des établissements de bienfaisance (Ministère de la Justice).	5	4
14° — de particuliers	8	5
15° Dont le domicile de secours est en contestation	6	6
TOTAUX.	686	551

Age, état civil des colons.

Les 160 colons, à leur entrée, étaient âgés :

6 de moins de 7 ans ;
 24 de 7 à 10 —
 36 de 10 à 12 —
 46 de 12 à 14 —
 34 de 14 à 16 —
 14 de plus de 16 —

48 avaient encore leurs parents ;
 38 étaient orphelins de père ;
 37 — — de mère ;
 16 — — de père et mère ;
 19 étaient enfants naturels ;
 2 étaient enfants trouvés.

État sanitaire et service médical.

Sur une population totale de 1,025 enfants dans les deux établissements des garçons et des filles, 322 enfants ont été traités aux infirmeries en 1856 ; 297 sont sortis guéris, 18 sont décédés ; 7 restaient en traitement à la fin de l'exercice.

Le rapport du médecin (annexe B) entre dans quelques détails concernant la nature des maladies dont les enfants ont été atteints.

A la fin de 1855, il restait à la pharmacie pour une somme de 319 francs de médicaments ; il en a été acheté pendant l'exercice pour fr. 301 95 c^s ; on en a dépensé pour une somme de fr. 287 95 c^s, de sorte que le restant en magasin représente une valeur de 333 francs.

Rien n'a été changé au régime alimentaire, et le tarif, inséré dans notre rapport précédent pour 1855, a continué de recevoir une exécution régulière. Régime alimentaire.

L'établissement continue à abattre le bétail nécessaire à sa consommation. Grâce à l'économie apportée dans cette branche de service, le prix de la viande a subi une assez notable diminution. De 97 centimes qu'il était par kilogramme, pour la viande de bœuf et de vache en 1855, il est descendu à un peu moins de 83 centimes. La viande de porc, qui coûtait fr. 1 05 c^s, n'a plus coûté que 96 centimes. Une diminution correspondante est constatée en ce qui concerne le prix de revient de cinq veaux et de trois moutons qui ont été abattus pour la consommation.

Etat des journées d'entretien dans les deux écoles des garçons et des filles, et des sommes dues de ce chef pendant l'année 1856.

DÉSIGNATION des ADMINISTRATIONS DÉBITRICES.	GARÇONS.		FILLES.		TOTAL.	
	TOTAL des journées.	SOMMES dues.	TOTAL des journées.	SOMMES dues.	des journées.	des SOMMES dues.
Administration des prisons	101,729	61,037 40	55,595	21,255 80	157,322	82,273 20
Communes de la province d'Anvers	2,765	1,105 20	1,471	588 40	4,234	1,695 60
— — de Brabant	10,558	4,145 20	51,250	12,505 60	41,617	10,646 80
— — de la Flandre occid.	20,511	8,124 40	5,165	1,265 20	25,474	9,580 60
— — — orient.	8,007	5,562 80	7,627	5,050 80	16,555	6,615 60
— — de Hainaut	15,955	6,574	8,472	5,588 80	24,407	9,762 80
— — de Liège	12,050	4,815 60	6,275	2,510	18,514	7,525 60
— — de Limbourg	1,165	466	2,525	930	5,400	1,596
— — de Luxembourg	1,242	496 80	1,008	459 20	2,540	956
— — de Namur	4,018	1,607 20	1,850	752	5,848	2,559 20
Administrations d'hospices civils, etc.	6,404	2,561 60	747	298 80	7,151	2,860 40
Comités de patronage	977	590 80	"	"	977	590 80
Administration centrale de bienfaisance	1,265	505 20	566	146 40	1,620	651 60
Particuliers	2,185	875 20	752	459 20	2,915	1,512 40
Domiciles de secours contestés	986	594 40	566	146 40	1,552	540 80
TOTAL	190,280	96,457 80	101,124	47,674 60	291,404	144,152 40

1. Ménage des colons.

Il résulte des comptes généraux que les dépenses de gestion et d'entretien proprement dites se sont élevées à la somme totale de fr. 171,156 09 c^s, Coût moyen de la journée d'entretien. Ménages divers.
savoir :

1° Nourriture des garçons fr.	57,028 14	
2° — des filles	26,885 18	
		83,913 32
3° Frais divers des garçons	70,364 81	
4° — des filles	16,877 96	
		87,242 77
TOTAL. fr.		<u>171,156 09</u>

Le nombre total des journées d'entretien étant de 291,404, il s'ensuit que le coût moyen de la journée, pour la nourriture, a été de fr. 0 28⁸⁰
 et pour tous les autres frais, de fr. 0 29⁹⁴

TOTAL de la journée moyenne des deux établissements. . fr. 0 58⁷⁴

2. Ménage des employés (Ruyssede).

Les dépenses du ménage des employés comportent une somme de fr. 10,732 58
 qui se décompose comme il suit :

1° Nourriture fr.	9,728 70
2° Chauffage	329 46
3° Cuisinière	200 »
4° Lessivage.	198 80
5° Frais divers	275 62
TOTAL. fr.	<u>10,732 62</u>

Le nombre des journées d'entretien étant de 8,262, il en résulte que le coût de la journée, pour la nourriture, a été de fr. 1 17⁷⁵
 et pour tous autres frais, de fr. 0 12¹⁵

TOTAL. fr. 1 29⁹⁰

3. Ménage de la ferme.

Les frais du ménage de la ferme se sont élevés à la somme de fr. 4,338 34

1° Nourriture fr.	3,800 59
2° Ménagère.	200 »
3° Éclairage.	55 25
4° Lessivage.	31 91
5° Uniformes	58 »
6° Combustible.	144 20
7° Frais divers	48 39
ENSEMBLE. fr.	<u>4,338 34</u>

Le nombre des journées d'entretien étant de 3,660, le coût de la journée, pour la nourriture, monte donc à fr. 1 03⁸¹
 et pour tous autres frais à fr. 0 14⁶⁹

TOTAL. fr. 1 18⁵⁰

Mais il est à remarquer que 11 colons travaillant avec les chevaux, les bœufs, etc., reçoivent un supplément de nourriture à la ferme, et ne sont pas compris dans les calculs qui précèdent. On peut cependant admettre que ces colons sont entrés dans la dépense au moins pour un quart, et que dès lors le montant des frais de *nourriture* à charge des agents de la ferme se trouve, dans la réalité, réduit à fr. 2,850 44 c^s, ce qui ne porterait le prix de la journée, pour la nourriture, qu'à fr. 0 77⁸⁸.

4. Ménage des sœurs (Bernem).

Le ménage des sœurs de l'établissement de Bernem a donné lieu à une dépense de fr. 3,298 50

1 ^o Nourriture. fr.	2,680 53
2 ^o Combustible	510 43
3 ^o Lessivage	31 92
4 ^o Frais divers	75 62

ENSEMBLE. fr. 3,298 50

Le nombre des journées d'entretien est de 3,660. Le coût de la journée est, par conséquent, pour la nourriture, de . . . fr. 0 73⁸¹
 et pour tous autres frais de fr. 0 16⁸⁸

TOTAL. fr. 0 90¹²

Le compte de l'emploi du crédit de 220,000 francs, alloué par la Législature pour le service des trois établissements de Ruyssede, Bernem et Wyngene, se trouve aux annexes produites à l'appui des comptes généraux de l'exercice écoulé (état récapitulatif des achats). Cette pièce établit que les imputations faites sur le crédit présentent un total de fr. 219,966 28 c^s.

Emploi du crédit de fr. 220,000 porté au budget de 1856 pour les écoles de réforme.

Mais nous avons vu plus haut que les dépenses réellement afférentes à l'exercice ne sont que fr. 171,156 09 c^s.

Or, sur cette somme, l'établissement rembourse au trésor, *en numéraire* :

1 ^o Pour journées d'entretien des enfants retenus dans les trois établissements à charge de l'administration des prisons, des communes domiciles de secours, des administrations charitables, etc. (voir plus haut l'état détaillé) fr.	144,132 40
2 ^o Pour trousseaux payés par l'administration des prisons.	2,208 »
3 ^o Produits divers et recettes accidentelles versés par la direction dans la caisse du trésor	4,088 09

ENSEMBLE. fr. 150,428 49

En tenant compte, en outre, de la valeur des emblavures à la fin de l'année, etc., on constate que la situation continue d'être favorable.

D'autre part, le compte des domaines est augmenté d'une somme de fr. 11,216 07 c^s, et l'inventaire du mobilier, des matières premières, denrées diverses, etc., de fr. 36,023 28 c^s.

Le montant de cet inventaire, à la fin de l'année, est de	fr.	240,006 46
et la valeur des trois établissements avec leurs dépendances est portée à		709,647 44
	ENSEMBLE.	fr. 949,653 90

Occupations des colons.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés, relativement à l'occupation des colons, dans notre rapport sur la situation des écoles de réforme en 1855, sont applicables à l'exercice écoulé. Tous les travaux des champs et des potagers, sur une étendue de près de 180 hectares, sont presque exclusivement confiés aux enfants.

Les travaux industriels, nombreux et variés, exécutés en 1856, sont spécifiés dans l'annexe C.

Le nombre des métiers à tisser a été porté à 12; des mesures sont prises pour que tous ces métiers restent constamment en activité, de sorte qu'à l'avantage de former de bons tisserands qui, au retour dans leurs foyers, n'éprouveront aucune difficulté à se mettre immédiatement au travail, viendra encore se joindre celui de pourvoir les magasins de toutes les toiles nécessaires à l'habillement et au coucher des enfants, sans devoir recourir, comme par le passé, aux ateliers des prisons.

Exploitation agricole.
Produits. Résultats.

Il résulte de l'état détaillé des produits agricoles (voir le résumé des comptes généraux) que ces produits figurent en compte pour une valeur totale de fr. 107,971 03 c^s.

Ces produits étaient, en 1855, de fr. 124,244 66 c^s. Mais il est à remarquer que, contrairement à ce qui s'est pratiqué les années antérieures, on a cru ne plus devoir faire passer par les étables, et partant les comprendre dans l'état prémentionné, les animaux achetés dans le commerce pour être abattus pour la consommation. Ces animaux, dont les prix d'achat s'élèvent à un total de fr. 11,345 57 c^s, ont été portés directement au compte d'abatage.

D'autre part, le prix de plusieurs articles a considérablement diminué. C'est ainsi que, entre autres, le seigle et les pommes de terre, dont les quantités ont subi une augmentation assez notable et qui étaient comptés, en 1855, respectivement à 24 francs et à 8 francs les 100 kilogrammes, ne figurent plus au compte de 1856 que pour un prix de revient de fr. 14 50 c^s et fr. 5 50 c^s.

De là, la différence en moins de la somme des produits indiquée pour 1856, comparativement à ce même produit pour 1855.

Le compte des cultures se résume par un bénéfice de fr. 2,442 95 c^s. Mais il faut ajouter à cette somme les emblavures existant à la fin de l'année et qui ont une valeur de fr. 24,942 09 c^s.

Ce qui porte la somme des bénéfices réels à fr. 27,385 04 c^s.

Il y a lieu, en outre, de tenir compte des travaux importants de nivellement et de défoncement qui ont dû être opérés sur une étendue de plus de six hectares de terre de la propriété de madame De Meersman, pour relier la succursale à l'établissement principal, et dont la dépense, s'appliquant à des terres en location, n'a pu être portée au compte des domaines, mais a dû tomber à charge de l'ensemble des cultures.

Cette considération jointe à celle mentionnée plus haut de la réduction considérable des prix du seigle et des pommes de terre, démontre que la situation reste prospère, et que tout est mis en œuvre pour tirer tout le parti possible de terres de l'établissement.

Voici le compte des dépenses des cultures, suivi : 1° d'un état de spécification, par nature de culture, des quantités et valeurs des produits récoltés ; 2° du plan de culture pour 1856-1857 :

Compte des produits agricoles en 1856. — Dépenses.

NATURE DES FRAIS.	CULTURE DE			TOTALS.
	BUYSSELEDE.	BEERNEN.	WYNGENE.	
Emblavures 1855-1856 fr.	10,846 32	2,620 57	6,510 34	19,777 05
Semences diverses	1,757 09	292 49	1,185 06	3,215 24
Engrais divers	11,609 64	4,256 "	6,578 56	22,424 20
Journées d'ouvriers	552 48	415 55	110 95	858 96
— de travail des animaux	4,308 40	856 76	1,624 25	7,049 48
Frais généraux	1,220 51	687 01	6,428 00	8,556 01
— divers	152 88	"	"	152 88
Totaux	50,467 21	9,108 76	22,255 85	61,811 80

*Spécification, par nature de cultures, des quantités et valeurs
des produits récoltés.*

NATURE DES CULTURES.	Étendue PAR CULTURE.			QUANTITÉS récoltées. — PRODUITS TOTAUX.	Évaluation des PRODUITS.	Sommes des PRODUITS.	Montant DES PRODUITS (par hectare.	
	Hectares.	Arb.	Centiares.					
Seigle	55	06	55	hect. 1,095 15	fr. 14 50	13,850 07	396 54	
{ Paille.				kil. 185,810	p. % 3 25	5,975 82		
Avoine	19	61	75	hect. 478 50	fr. 7 75	5,708 57	255 00	
{ Paille.				kil. 52,855	p. % 2 75	905 51		
Sarcasin	8	95	57	hect. 152	fr. 15	1,980	220 64	
{ Paille.				kil. 9,000	p. % 80	72		
Pommes de terre	27	27	70	kil. 284,012	p. % 5 50	15,620 06	572 67	
Carottes	1	91	"	kil. 51,500	p. % 5	945	404 76	
Trèfle et ray-grass.	30	76	75	en foin	kil. 52,400	p. % 6	1,944	185 55
				vert	charr. 910	fr. 4	5,640	
				Graine de trèfle.	kil. 100	fr. 1 25	125	
Navets (1)	42	27	80	charr. 1,577	fr. 4	5,508	150 28	
Rutabagas	2	40	"	charr. 40	fr. 4	160	66 67	
Pois	1	75	50	hect. 56	fr. 20	720	414 99	
Topinambours	1	08	80	kil. 8,000	p. % 4	520	294 12	
Lin	1	36	"	kil. 3,068	fr. 16	654 88	577 12	
Graine de lin				hect. 6	fr. 25	150		
Betteraves	"	01	55	kil. 9,000	p. % 2 20	198	216 28	
Potagers (2)	7	34	20	"	"	5,800 84	790 09	
TOTAUX	200	69	15			64,254 75		

(1) Y compris les récoltes dérobées comprenant 57.90 hectares.

(2) Le jardin potager a produit des pommes de terre, pois, haricots, betteraves, légumes de toute espèce, etc.

Plan de culture pour l'exercice 1856-1857.

NATURE des CULTURES.	DOMAINES DE									PROPRIÉTÉS louées.			TOTALS.		
	Huyssartede.			Heernem.			Wyngeue.			Hectares.	Ares.	Centiares.	Hectares.	Ares.	Centiares.
	Hectares.	Ares.	Centiares.	Hectares.	Ares.	Centiares.	Hectares.	Ares.	Centiares.						
Seigle.	26	38	58	2	42	60	1	50	»	21	76	20	52	27	19
Pommes de terre	14	84	95	2	50	55	»	»	»	8	77	77	26	15	27
Avoine	9	81	25	5	76	55	»	»	»	4	8	55	17	66	15
Sarrasin	4	25	50	1	75	10	»	»	»	1	48	50	7	47	10
Lin.	»	76	75	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	76	75
Navets et rutabagas	5	80	45	2	52	90	»	»	»	»	»	»	7	85	55
Pois	2	22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	22	»
Carottes	2	»	75	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	75
Topinambours	1	8	80	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	8	80
Ray-grass et lammersteert.	9	76	50	15	47	90	»	»	»	»	»	»	25	24	20
Trèfle.	9	45	40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9	45	40
Betteraves	1	87	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	87	5
Chicorée	»	97	75	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	97	75
Légumes.	»	95	50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	95	50
Prairies	5	21	40	4	25	70	»	»	»	»	»	»	9	43	10
Potagers.	6	99	25	1	52	90	»	»	»	»	»	»	8	52	15
Vergers	1	40	90	1	14	50	»	»	»	»	»	»	2	55	40
Champ d'exercice	»	97	95	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	97	95
TOTAUX	104	68	55	54	96	70	1	50	»	56	10	81	177	25	84
Bois, chemins, jardins, ver- gers, bâtiments, etc.	22	20	77	25	45	80	1	47	80	5	84	56	54	98	75
Pièces de terre réservées à M ^{re} De Meersman	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	12	70	7	12	70
ÉTENDUE TOTALE.	126	89	10	60	42	50	2	97	80	49	7	87	259	27	27

L'inventaire des animaux de la ferme avait, au commencement de l'année, Inventaire des animaux une valeur de fr. 26,872 85 c.

Les chiffres ci-après démontrent que cette situation s'est de nouveau sensiblement améliorée.

Il y a, en effet, une augmentation de 4,000 francs.

L'écurie est portée pour une valeur de fr.	• 9,460 88
La vacherie —	17,178 07
La porcherie —	2,965 »
La bergerie —	1,030 »
La basse-cour —	137 50
<hr/>	
ENSEMBLE. fr.	30,871 45

Matériel de la ferme. Le matériel de la ferme est tenu dans un état des plus satisfaisants. Sa valeur qui, au commencement de l'exercice, était de fr. 8,271 73 c^s, figure à l'inventaire de la fin d'année pour une somme de fr. 9,497 30 c^s. Il y a donc augmentation de fr. 1,225 57 c^s.

Récompenses accordées pour la gestion de l'exploitation agricole.

En somme, la situation des travaux agricoles et horticoles est des plus florissantes, et le comité s'est estimé heureux de saisir l'occasion qui s'est offerte à lui pour appeler l'attention du Gouvernement sur les louables efforts du chef de culture, le sieur Beelaert, et du surveillant-jardinier, le sieur Ide. Par arrêtés du Roi, des 28 juillet et 18 septembre 1856, il a été accordé, comme récompense nationale, au premier, la décoration de 1^{re} classe instituée pour récompenser l'habileté et la moralité des travailleurs agricoles, et au second, celle de 2^{me} classe.

Ces deux employés, appelés le 2 octobre à une fête agricole présidée, à Thielt, par M. le baron de Vrière, Gouverneur de la province, ont eu l'honneur de recevoir leur décoration, au nom du Roi, des mains de ce haut fonctionnaire.

Essai d'application du système d'arrosage des terres par procédés mécaniques.

Le comité s'est occupé récemment de l'introduction à Ruysselede du système d'arrosage d'après la méthode anglaise, dont l'initiative appartient à M. Edwin Chadwick, ancien membre du bureau sanitaire de la Grande-Bretagne. M. l'ingénieur Leclerc a bien voulu se charger de la rédaction d'un plan et d'un devis. Il résulte du travail de cet habile ingénieur, que l'application du mode d'arrosage dont il s'agit, à une étendue de 30 hectares groupés autour de la ferme, exigerait une dépense de fr. 12,173 79, répartie comme il suit :

1 ^o Pompe foulante avec accessoires fr.	1,820 40
2 ^o Arbres de transmission et engrenages	1,114 »
3 ^o Tuyaux d'aspiration allant à la citerne et aux puits	338 »
4 ^o Tuyaux en fonte pour l'arrosage	4,510 »
5 ^o Placement des tuyaux d'aspiration et d'arrosage	1,520 »
6 ^o Tuyau flexible en gutta-percha pour l'arrosage	960 »
7 ^o Agitateur pour la citerne à purin	500 »
8 ^o Construction d'un puits destiné à fournir l'eau	573 85
9 ^o Terrassements et maçonnerie.	237 54
10 ^o Dépenses imprévues.	600 »
<hr/>	
TOTAL fr.	12,173 79

Soit une dépense de fr. 404 45 c^s par hectare.

La force serait fournie par la machine à vapeur existante.

Après mûr examen et discussion du projet, le comité a décidé qu'il y avait lieu d'en proposer l'adoption, et de solliciter du Département de l'Intérieur l'allocation des sommes nécessaires à l'achat des appareils et articles indiqués aux n^{os} 1, 2, 3, 4 et 6, représentant un total de 8,742 francs. Les travaux énumérés aux n^{os} 5, 7, 8, 9 et 10, dont le coût est évalué à 3,431 francs, seraient exécutés aux frais de l'établissement.

M. le Ministre de l'Intérieur, appréciant la haute utilité de l'introduction dans le pays et de l'application à un établissement de l'État, d'une innovation employée avec succès en Angleterre, a bien voulu, sur la recommandation spéciale et par l'intermédiaire de la société d'agriculture de Thielt, encourager le projet du comité par l'allocation d'un premier subside de 5,000 francs. M. le baron Peers s'est entendu avec M. l'ingénieur Leclerc, pour faire, à l'aide de cette somme, l'acquisition, en Angleterre, de certains modèles, et, s'il y a lieu, de tuyaux et d'une partie des autres appareils.

Le comité s'est occupé de nouveau de l'examen de la question du transport des vidanges provenant de la maison de force de Gand. Il a constaté qu'il y aurait tout avantage et grande économie à exécuter à l'avenir ce transport directement, en se passant de l'intermédiaire d'un entrepreneur. En 1856, on a transporté 15,980 hectolitres de vidanges et une partie de fumier, en 34 voyages. La dépense, à raison de 75 francs par transport, a donc été de 2,925 francs. Or, cette dépense est excessive. L'acquisition d'un bateau et l'emploi d'un cheval, d'un ouvrier et d'un ou deux colons, permettraient d'organiser le service sur un pied beaucoup moins dispendieux.

Deux membres du comité se sont chargés de s'enquérir du prix d'un bateau neuf et de dresser le devis des frais qu'entraînerait l'organisation dont il s'agit. Ce projet est en voie d'exécution et pourra incessamment être soumis à la sanction du Gouvernement.

Un bateau neuf, d'une contenance d'environ 600 hectolitres et pourvu d'une cabine, pourrait être construit dans les meilleures conditions pour la somme de 4,000 à 5,000 francs. Bien que ce prix paraisse un peu élevé, on jugera sans doute qu'il vaut mieux payer un peu plus pour avoir un bateau bien solide, que d'économiser quelques centaines de francs qui se traduiraient par la suite en un surcroît de dépenses.

La convention conclue avec la ville de Gand, pour la sortie des vidanges et du fumier provenant de la maison de force, moyennant le paiement d'un abonnement annuel de fr. 2,062 50 c^s, étant expirée le 8 octobre 1856, a été renouvelée pour un an aux mêmes conditions.

On construit en ce moment la brasserie dont il a été parlé dans notre dernier exposé. Indépendamment de la bière pour la consommation de l'établissement, elle fournira un précieux supplément de nourriture pour le bétail, et permettra de donner ultérieurement de l'extension aux étables, de manière à mettre le nombre des têtes de bétail mieux en rapport avec l'étendue toujours croissante de l'exploitation agricole.

Transport des engrais.

Abonnement pour le rachat du droit d'octroi à la sortie des engrais fournis par la maison de force de Gand.

Construction d'une brasserie.

Succursale. École des
élèves-mousses.

L'organisation de la succursale s'achève; sa population se compose déjà de trois sections d'élèves-mousses, composées chacune de 26 enfants. Ce nombre sera bientôt complété jusqu'au chiffre de 104 colons. Une petite maison a été appropriée à proximité du bâtiment, et sert de logement au contre-maître et à sa famille.

La surveillance supérieure du nouvel établissement est attribuée au sieur Van Bergen, préposé à la comptabilité, auquel on a en conséquence accordé un logement convenable; il est secondé par deux surveillants, un pour chaque division. Les surveillants sont logés dans les dortoirs du premier étage, et sont suppléés dans les dortoirs des étages supérieurs par des assistants choisis avec soin parmi les colons. Un règlement d'ordre particulier pour le service de cette maison a été approuvé par le comité.

En face de l'établissement et au milieu d'un vaste bassin, la direction fait ériger un navire-école, modèle trois-mâts marchand, de cent pieds de long sur une largeur de 24 pieds, de sorte que toute la population pourra à la fois être admise à la manœuvre. M. le Ministre des Affaires Étrangères et M. le directeur de la marine de l'État sont généreusement venus au secours de l'établissement, en mettant à sa disposition une partie du matériel hors d'usage des anciennes canonnières; et c'est grâce à leur bienveillant concours que le navire pourra être pourvu de quatre caronades, de piques, haches, sabres d'abordage, etc., de tout ce qui est nécessaire, en un mot, pour donner aux élèves une instruction pratique complète.

D'autre part, M. le Ministre de l'Intérieur a bien voulu consentir à faire mettre en dépôt à l'établissement un petit modèle de trois-mâts marchand provenant du Musée de l'Industrie, pour faciliter l'instruction théorique pendant la saison d'hiver.

M. Thielens, inspecteur du service des émigrants, à Anvers, sur l'appui cordial duquel nous pouvons compter, s'intéresse toujours vivement au placement de nos colons dans la marine marchande. Une commission d'armateurs anversois et ostendais, dont il a été le secrétaire, a soumis au Gouvernement un projet sur la nationalité des capitaines et seconds de la marine marchande. Il y est dit qu'à partir du 1^{er} juillet 1857, tout navire belge, prenant la mer, aura à bord au moins un mousse, si le navire jauge moins de 250 tonneaux; deux mousses, s'il jauge de 250 à 500 tonneaux, et trois mousses, s'il jauge au delà de 500 tonneaux.

Pour apprécier la portée de cette innovation, il suffit de jeter un coup d'œil sur la statistique des navires de mer belges, non compris la pêche et les bâtiments assez nombreux en construction.

89 navires sont de 100 à 250 tonneaux	=	89 mousses.
38 — de 250 à 500 —	=	74 —
21 — au delà de 500 —	=	63 —
TOTAL.		<u>226 places.</u>

Or, en 1856, l'école de navigation d'Anvers n'avait que 72 élèves; Ostende en a beaucoup moins, et tous ne peuvent abandonner l'école pour la mer, car ce

serait supprimer de fait le cours d'enseignement. La part qui serait réservée à Ruysselede, si ce projet est accueilli comme nous l'espérons, serait donc belle, et encouragerait les efforts que nous ne cessons de faire pour perfectionner l'école des mousses.

M. Thiélens fait, au surplus, remarquer que les jeunes gens qui auront 18 mois de navigation ne seront plus considérés comme mousses, c'est-à-dire qu'en un an et demi le roulement sera complet pour le chiffre total. C'est par conséquent un débouché permanent.

SITUATION MORALE.

Nous renvoyons au rapport de M. l'aumônier principal, annexe A, pour les indications qui se rapportent à l'instruction religieuse des colons.

Sur les 160 enfants entrés dans le courant de 1856 à l'école des garçons :
110 sont arrivés complètement illettrés ;
20 avaient un commencement d'instruction ;
30 savaient lire, dont 19 savaient écrire.

Instruction religieuse.
Instruction scolaire. Degré d'instruction des colons à leur entrée, pendant leur séjour et à leur sortie.

Le tableau suivant résume la situation et les progrès de l'instruction pendant l'exercice 1856.

Degré d'instruction des 551 colons qui fréquentaient les écoles au 31 décembre 1856.

Lecture : langue flamande	{	192 couramment, 157 imparfaitement, 54 commençants, 148 néant.
Lecture : langue française	{	111 couramment, 154 imparfaitement, 127 commençants, 159 néant.
Grammaire et dictée : langue flamande	{	180 bien, 166 moins bien, 205 néant.
Grammaire et dictée : langue française	{	107 bien, 143 moins bien, 501 néant.
Calcul mental	{	169 très-bien, 155 bien, 94 moins bien, 133 commençants.
Calcul écrit	{	177 très-bien, 163 bien, 78 moins bien, 133 commençants.
Écriture	{	256 bien, 143 moins bien, 150 commençants.

Géographie et histoire du pays	97 bien, 145 moins bien, 521 commençants.
Système métrique	104 très-bien, 158 moins bien, 289 commençants.
Musique vocale	55 très-bien, 31 assez bien, 148 commençants, 517 néant.
Musique instrumentale	27 bien, 46 commençants, 478 néant.

Degré d'instruction des 155 colons sortis pendant l'année 1856.

Lecture : langue flamande	55 couramment, 59 imparfaitement, 20 commençants, 25 néant.
Lecture : langue française	49 couramment, 29 imparfaitement, 17 commençants, 40 néant.
Grammaire et dictée : langue flamande	47 bien, 23 moins bien, 65 néant.
Grammaire et dictée : langue française	41 bien, 26 moins bien, 68 néant.
Calcul mental	68 très-bien, 36 moins bien, 31 commençants.
Calcul écrit	71 très-bien, 55 moins bien, 29 commençants.
Écriture	66 bien, 57 moins bien, 12 commençants.
Géographie et histoire du pays	26 bien, 27 moins bien, 17 commençants, 65 néant.
Système métrique	55 bien, 59 moins bien, 26 commençants, 15 néant.
Musique vocale	27 très-bien, 49 moins bien, 89 néant.
Musique instrumentale	25 bien, 7 commençants, 105 néant.

Le relevé des punitions infligées pendant l'exercice 1856, donne les résultats suivants :

Punitions.

- 25 colons ont subi la retenue pendant les récréations;
- 2 — la privation de l'instrument, élimination temporaire du corps de musique;
- 25 — marche forcée avec ou sans menottes;
- 3 — retrait d'emplois de confiance;
- 9 — perte du grade de chef ou de sous-chef de section;
- 2 — radiation du tableau d'honneur;
- 39 — cellule avec ou sans mise au pain et à l'eau;
- 32 — classés dans la division de punition.

 137

Voici quelles ont été les fautes qui ont provoqué ces punitions :

- 19 querelles;
- 5 paresse et négligence;
- 25 malpropreté;
- 25 infractions diverses à la discipline;
- 9 turbulence;
- 12 paroles inconvenantes;
- 39 soustractions diverses;
- 3 tentative de désertion.

 137

299 colons ont été portés au tableau d'honneur pendant l'année 1856, dont :

Tableau d'honneur.

Pour la 1 ^{re} fois	59	Pour la 12 ^e fois	15
— la 2 ^e fois	54	— la 13 ^e fois	12
— la 3 ^e fois	50	— la 14 ^e fois	11
— la 4 ^e fois	26	— la 15 ^e fois	8
— la 5 ^e fois	24	— la 16 ^e fois	5
— la 6 ^e fois	28	— la 17 ^e fois	4
— la 7 ^e fois	11	— la 18 ^e fois	4
— la 8 ^e fois	21	— la 19 ^e fois	4
— la 9 ^e fois	7	— la 20 ^e fois	5
— la 10 ^e fois	12	— la 23 ^e fois	5
— la 11 ^e fois	40	— la 24 ^e fois	4

Au 1^{er} janvier 1857, le nombre des inscriptions au tableau d'honneur était de 189, savoir :

Pour la 1 ^{re} fois	52	Pour la 5 ^e fois	12
— la 2 ^e fois	25	— la 6 ^e fois	14
— la 3 ^e fois	26	— la 7 ^e fois	6
— la 4 ^e fois	11	— la 8 ^e fois	9

Pour la 9 ^e fois	6	Pour la 16 ^e fois	2
— la 10 ^e fois	15	— la 17 ^e fois	2
— la 11 ^e fois	4	— la 18 ^e fois	1
— la 12 ^e fois	7	— la 20 ^e fois	1
— la 13 ^e fois	6	— la 23 ^e fois	1
— la 14 ^e fois	6	— la 24 ^e fois	1
— la 15 ^e fois	6		

Libérations. Place-
ments.

124 colons ont quitté l'établissement en 1856. Voici l'indication de la position qui leur a été faite à leur sortie :

Rentrés dans leurs familles	49
Engagés au service de la marine marchande.	19
— de l'armée, comme élèves-musiciens.	9
— — — — — comme soldats volontaires.	3
Domestiques de ferme	11
— de ville	5
Jardiniers	4
Tisserands	4
Menuisiers	4
Charrons	3
Tailleurs	3
Cordonniers	3
Ouvriers peintres	2
Sellier	1
Boulangers	3
Forgeron	1

124

De ces 124 colons, 63 ont été réclamés et renvoyés à leurs parents ou placés par leurs soins; 53 ont été placés par les soins de la direction; 8 ont été envoyés sous l'action bienveillante de comités de patronage :

13	étaient âgés de moins de 12 ans;
22	— de 12 à 16 ans;
89	— de plus de 16 ans.

La direction se loue hautement de l'excellente conduite que tiennent généralement les anciens colons. Une vingtaine sont placés depuis plus ou moins longtemps dans les communes voisines de l'établissement; pas un n'a failli, tous sont restés jusqu'à ce jour à leur poste; il en est dont les gages s'élèvent déjà à 120 francs par an, outre l'entretien, et telle est aujourd'hui leur réputation, que l'on ne parvient plus à satisfaire aux nombreuses demandes.

Comme dans les rapports précédents, nous jugeons utile de rapporter ici quelques-uns des renseignements communiqués sur les colons placés.

Vand... placé depuis deux ans comme garçon boulanger, est passé chef-ouvrier, et a sous ses ordres un ancien camarade, plus âgé que lui, et qu'il est venu lui-même choisir à l'établissement.

De B..., *Van...* et *Desm...* sont tous trois domestiques de ferme au service de la même exploitation; leur maître est très-satisfait d'eux et a porté leurs gages à 75 francs par an.

Verv..., *Pourt...*, *Teerl...*, *Ryck...*, etc., sont garçons de charrue et gagnent 60 francs pour la première année.

Schr... est ouvrier charpentier, et est traité par son maître comme l'enfant de la maison; celui-ci l'a pris en affection à cause de ses bonnes qualités; son avenir est assuré.

Desm... est ouvrier charron; sa conduite est bonne; il a les allures franches, le caractère gai et ouvert; il est laborieux et respectueux, et met à profit les leçons qu'il a reçues à l'école de réforme. Il est généralement aimé, et tout le monde s'intéresse à lui.

Flor... a quitté l'établissement depuis plus de trois ans; il est ouvrier tisserand et remet le produit de son travail à ses parents; il s'intéresse toujours vivement à l'école de réforme, qu'il visite de temps en temps. Appelé à participer au tirage au sort pour la milice, il avait une crainte extrême d'être désigné pour le service, parce que ses parents auraient été privés de son appui.

Spr... est depuis deux ans ouvrier maréchal ferrant; il jouit de toute la confiance de son maître, qui le désigne de préférence à ses autres ouvriers pour les travaux à faire hors de l'atelier.

Prud'h... est garçon pharmacien au service du même maître depuis bientôt cinq ans; il est constamment resté en rapport avec ses anciens bienfaiteurs. Sa joie a été bien grande, lorsque récemment, menacé par la conscription d'être enlevé à son emploi et à l'affection de son maître, il fut affranchi du service militaire par le conseil de milice,

R..., *Del...* et *E...* sont domestiques à Bruxelles, et parviennent à satisfaire aux exigences des emplois qui leur sont confiés.

Da... est un des sous-officiers les plus distingués d'un des régiments de grosse cavalerie de l'armée.

Derb... est caporal depuis deux ans; il jouit de l'estime de ses supérieurs; il n'a jamais encouru de punition; il est proposé pour la 2^{me} fois pour être appelé au grade de sergent-fourrier.

Van J... est passé musicien gagiste au 2^{me} lanciers.

Van B... après avoir fait son terme de milice, est rentré à Bruxelles pour reprendre son état de cordonnier; mais le métier n'allant pas, il a su tirer profit de l'instrument qu'il avait appris à l'établissement et s'est engagé comme musicien au service de l'armée.

Der... n'est engagé comme volontaire au 2^{me} régiment de cuirassiers que depuis six mois, et il est déjà question de le nommer brigadier.

Houz... était parti comme mousse; mais ayant constaté à son arrivée en Amérique qu'il n'avait pas de vocation pour le service de la marine, il a obtenu sans difficulté congé de son capitaine, pour se placer favorablement à Rio-Janeiro.

Ler... est domestique d'hôtel à New-York et gagne 30 dollars par mois.

Tous les colons engagés au service de la marine de l'État se conduisent bien ; tous sont promus au grade de matelot-léger.

Isam... a le grade d'officier (3^{me} second) à bord du trois-mâts marchand *Duc de Brabant*.

Th... est reparti pour le Chili à 22 florins par mois ; c'est un matelot fait.

Les gages de *Dee...* sont doublés ; il est à bord du *Gouverneur Teichmann* ; on est très-satisfait de ses services.

Let... et *R.* reviennent de l'Australie. Le capitaine de l'*Adèle* se loue de leurs bons services et double leurs gages. Ils retournent à Sydney.

Van de K.... est reparti comme matelot à 30 florins par mois.

Sim... est sur l'*Orline* et gagne 20 florins.

Delb.... est 2^{me} charpentier à 12 florins ; il a reçu pour décompte 385 francs.

Verb... a reçu 250 francs ; l'un et l'autre restent à bord du *Norton*.

W...., de retour d'un premier voyage, a reçu 175 francs, et est allé remettre 50 francs à Bruges à ses parents.

D'H... a reçu 250 francs et en a remis 100 à ses parents.

Ra... est en mer depuis plus de quatre ans ; il écrit au directeur de Porto-Praya pour s'informer de l'école et de ses anciens chefs et leur exprimer sa reconnaissance.

Dep... à son premier voyage eut peur ; il quitta son navire et revint à l'établissement ; accusé de lâcheté par ses camarades, il ne put supporter leurs reproches, retourna à Anvers et, voulant vaincre ses sentiments de frayeur, s'embarqua à bord d'un brick partant pour l'Angleterre et l'Italie. Quelque temps après, il écrit de Cette au directeur, pour lui annoncer que son navire s'est perdu sur les côtes de Sardaigne, mais que l'équipage a pu être sauvé ; qu'il s'est engagé à bord d'un navire en destination de Stockholm, et qu'il espère bien pouvoir rendre bientôt une visite à l'établissement pour démontrer à ses anciens camarades qu'il n'est pas un poltron !

Sp..., en mer depuis trois ans, écrit de Sunderland au directeur pour le remercier de tous les bienfaits qu'il a reçus à l'école de réforme. « Donnez-moi » de vos nouvelles, dit-il ; elles seront pour moi un encouragement à l'occasion » du voyage que je suis sur le point de faire à Montrose, à raison de 3 livres » sterling par mois. »

Van H.... lui aussi écrit de Sunderland ; il gagne 4 livres par mois, et a rencontré sur ses pas, dit-il, une jeune et brave fille catholique qu'il se propose d'épouser. Il demande des conseils au directeur, et à l'aumônier sa bénédiction.

B..., après avoir fait son terme de milice, se rend à Anvers pour s'engager au service de la marine marchande ; mais dépourvu de trousseau et de recom-

mandation, il ne peut être reçu nulle part. Triste et désespéré, voyant ses dernières ressources s'épuiser, il s'arrête un dernier moment au port pour assister à l'arrivée d'un navire dont on signale l'entrée. Un ancien camarade, *Thor...* sert à bord de ce navire; il aperçoit *B...*, tombe dans ses bras, apprend sa détresse; il demande et obtient de son capitaine, en récompense de ses bons services, l'enrôlement et l'équipement de ce camarade.

Nu... et *Lej...* ont fait quatre voyages à bord du même navire belge; ils jouissent de l'entière confiance de leur capitaine, lequel, appelé au commandement d'un navire de plus fort tonnage, se fait suivre par eux en leur donnant de l'avancement et, par conséquent, des gages plus élevés.

Jo... et *Buyd...*, en mer depuis trois ans, s'empressent, de retour dans le pays, d'aller rendre visite à l'établissement; ce sont aujourd'hui des hommes faits, de bonnes manières, parfaitement vêtus et que l'on a quelque peine à reconnaître; ils n'ont pas oublié qu'il leur reste des parents dans l'indigence et leur apportent joie et consolation, en même temps qu'une bonne partie de leurs économies.

L... charge le directeur de faire parvenir des secours à ses parents, qui sont soutenus par le bureau de bienfaisance de Jemmapes.

V... Dec... M... B..., après avoir renouvelé leur trousseau, remettent le reste de leur argent à leurs parents et s'empressent de retourner à leur poste à Anvers pour reprendre la mer.

N... donne rendez-vous à l'établissement à sa mère veuve et pauvre, pour lui remettre, en présence du directeur, le fruit de son laborieux travail.

D... F... S... L... B... et tant d'autres, sont autant de braves garçons qui ont la conscience de leur position et se font un devoir de visiter leur ancien directeur au retour de chaque voyage.

Nous extrayons ces simples notices des dossiers des enfants sortis; elles témoignent de la sollicitude de l'établissement en même temps que des bons fruits produits par le système d'éducation pratique qui y est suivi.

S'il se projette parfois quelques ombres sur ce tableau, elles ne font que mieux ressortir ses côtés lumineux. Plus on s'éloigne de l'origine de l'établissement et plus il devient difficile de suivre les anciens colons dans leurs carrières et leurs fortunes si diverses; mais grâce aux moyens d'information dont elle dispose, la direction peut au moins se convaincre que la grande majorité de ceux-ci persévère dans le sentier du bien et continue à faire honneur à l'école de Ruysselede.

Le 28 juillet 1856, les écoles de réforme ont été honorées de la visite de S. M. le Roi et de la famille royale. Le *Moniteur belge* du 1^{er} août, n° 214, rend compte de cette auguste visite dans les termes suivants :

Visite de S. M. le Roi et de la famille royale.

« Le récit que nous allons faire abonde en situations émouvantes; nous ne sommes pas certains de pouvoir les reproduire toutes.

» Lundi, à 1 1/2 heure, le Roi, les princes, les princesses et leur suite sont arrivés à la station de Bloemendaale, et à 3 heures moins un quart à Beernem.

Ils ont trouvé, pour les recevoir à Beernem, le comité des dames patronnesses que présidait la baronne de Vrière. Sa Majesté et tous les membres de la famille royale ont parcouru toutes les parties de cet établissement. Ils ont assisté aux exercices gymnastiques des jeunes filles, les ont entendues chanter en chœur. La bonne tenue des enfants, leur air de santé, l'exquise propreté des dortoirs, les ont particulièrement frappés.

» Ils ont remarqué le système ingénieux adopté pour le couchage des enfants, système qui, au besoin, pourrait servir de modèle pour les casernes. Chaque couchette garnie ne coûte que 15 francs.

» Les deux princesses ont accepté avec la plus grande bienveillance le titre de protectrices de l'école de réforme de Beernem.

» A 3 heures, le cortège royal arrivait à l'école de réforme de Ruysselede, devant la grille de l'établissement. Pour comprendre la grandeur de la scène, il faut avoir une idée des lieux. Une grille, qui n'a pas moins de quarante mètres d'ouverture, ouvre sur une cour d'honneur d'un immense développement; elle s'étend en avant d'un premier bâtiment de cent mètres de façade. En dehors de la grille, le terrain se relève légèrement en talus; douze à quinze mille campagnards garnissaient ce talus. Ils étaient accourus des environs, dans un rayon de six lieues à la ronde, afin de voir le Roi et ses enfants, prouvant, par leur empressement, combien la popularité du Roi et de nos institutions est descendue dans les masses. Dès 3 heures du matin, toutes ces populations s'étaient mises en marche et, malgré leur empressement, elles étaient agitées de la crainte de ne pouvoir contempler une fois en leur vie les traits du Roi et ceux de la famille royale.

» Le directeur des écoles de réforme, l'inspecteur général des établissements de bienfaisance, les membres du comité d'inspection, les employés de l'établissement, reçurent le Roi et les princes devant la grille.

» Le tableau se présenta en ce moment d'une manière grandiose.

» Derrière le Roi s'étendaient ces groupes profonds de campagnards.

» Devant lui, Sa Majesté voyait le personnel de l'école, les enfants placés, au nombre de cinq cents, ceux-ci (les marins) dans les haubans d'un navire pavoisé au milieu de l'un des bassins de la cour d'entrée, les autres rangés en haie dans cette grande cour d'honneur.

» Le cri de *Vive le Roi!* retentissait et se perdait au loin.

» Le Roi et les princes se dirigèrent vers la salle d'honneur, en passant devant les enfants, et en répondant à leurs acclamations avec bienveillance. Le directeur, M. Poll, improvisa avec bonheur quelques paroles dans lesquelles il exprimait la reconnaissance du personnel de l'établissement pour le Roi et les princes. Un exemplaire relié avec luxe du dernier rapport sur les écoles de Beernem et de Ruysselede, fut offert au Roi et aux princes. Sa Majesté répondit avec bonté au directeur.

» Nous n'étions encore qu'au début des scènes qui allaient se succéder.

» Les enfants étaient venus pendant ce temps se ranger dans la cour intérieure.

» Lorsque le Roi et les princes se présentèrent, la musique sonna une marche, et les enfants se partagèrent, par groupes de travailleurs, pour se diriger vers leurs ateliers respectifs. Les travailleurs agricoles étaient munis de leurs instruments. Le coup d'œil était ravissant.

» Le Roi et les princes ont fait le tour des ateliers ; ils ont visité la forge, la serrurerie, l'atelier des fleurs, celui des tisserands, celui des menuisiers, celui des charrons, où se remarquait un superbe chariot que les enfants venaient d'achever entièrement sans aucune espèce de concours ; l'atelier des tresseurs de paille, celui des nattiers, ceux encore des cordonniers, des bourreliers, des tailleurs.

» Le Roi et les princes ont visité le bassin de natation couvert, alimenté par la machine à vapeur ; les dortoirs, où sont rangés, dans un ordre parfait, les lits en fer, peints en vert avec liséré rouge, ce qui produit un très-agréable aspect.

» Le Roi, accompagné, comme nous l'avons dit, est ensuite redescendu aux réfectoires, qui sont ornés des diplômes déjà accordés à quelques-uns des élèves pour actes de courage et de dévouement, encouragement permanent, ainsi que des diplômes obtenus dans différentes expositions agricoles.

» Ni la cuisine, ni la machine à vapeur, qui subvient à tous les services de force de l'établissement, n'ont été oubliées dans cette visite.

» Inimédiatement après la visite des locaux, les enfants, précédés de leur musique, qui jouait des marches et, qui plus est, jouait avec beaucoup de justesse, se sont rendus à leur champ d'exercice pendant que le Roi allait visiter le superbe potager de 8 hectares, créé au milieu de la bruyère, aujourd'hui le plus beau potager des Flandres.

» Le Roi a félicité le jardinier en chef.

» Sa Majesté a surtout admiré la manière dont les outils agricoles étaient rangés avec un ordre parfait dans un pavillon spécial ; chaque outil a sa place et son numéro.

» Après le potager, le Roi s'est dirigé vers le champ d'exercice, où les colons lui ont donné le spectacle de leurs exercices gymnastiques et militaires. Ils ont montré que l'escrime à la baïonnette, que tous les autres exercices des soldats leur sont familiers, et que personne ne les surpasse en précision.

» A cette occasion, le Roi a félicité le surveillant en chef.

» Déjà, en sortant de la chapelle, Sa Majesté avait témoigné par quelques paroles à l'aumônier, l'abbé Bruson, que ses services dans l'établissement ne lui étaient pas inconnus.

» Les locaux de la ferme, les porcheries, les étables qui renferment une centaine de têtes de bétail, ne pouvaient échapper à des yeux aussi attentifs et aussi expérimentés que ceux de Sa Majesté.

» La visite n'a pas duré moins de deux heures ; les princes demandaient des renseignements à chaque pas, parlaient sans cesse de la surprise dans laquelle les jetait la vue de cette institution.

» A sa rentrée dans l'établissement, le Roi a retrouvé les colons dans l'ordre d'arrivée.

» Les enfants qui forment la société de chœurs vinrent chanter un grand chœur avec un ensemble merveilleux, qui dut flatter les oreilles musicales de Sa Majesté.

» Le Roi, les princes, les princesses, après avoir exprimé de la manière la plus vive leur entière satisfaction au directeur et au comité d'inspection, sont repartis au bruit des acclamations des colons et de la foule, qui avait stationné

devant l'établissement et suivi, autant que cela dépendait d'elle, les mouvements du cortège royal. La scène avait, comme à l'arrivée, son aspect imposant et grandiose.

» A 3 heures, le cortège royal quittait l'établissement.

» Cette visite laissera, à Ruyssede, de profonds souvenirs.

» C'est une nouvelle consécration de l'utilité de l'institution. — Comment n'en serait-il pas ainsi? Lorsque la royauté approche le pauvre et vient caresser l'enfance, est-ce que l'enfance qui a momentanément faibli ne se sent pas meilleure? est-ce que la pauvreté ne se sent pas soulagée? Il y a dans ce contraste un tableau que saisiront et se représenteront facilement les hommes de cœur. »

Voici, d'autre part, l'appréciation que fait de la visite du Roi un journal flamand qui s'imprime à Gand :

« De Koning, ter gelegenheid van zyn roemvol vyf-en-twintigjarig jubelfeest, bezocht dezer dagen de Landbouw-Hervormingschool te Ruyssede. Z. M. betuigde aen den Bestuerder van dit gesticht herhaelde mael zyne hooge tevredenheid, terwyl op zyne gelaetstrekken te lezen was de innerlyke vreugde die Z. M. tydens dit bezoek bezielde.

» Wie van ons, die dit voortreffelyk gesticht bezocht heeft, wie van ons, die een goed hart onder zynen boezem voelt kloppen, is by dat bezoek koel en onverschillig gebleven?

» Niemand! Waerom? Niet alleen om dat dit eene schuilplaets is van vele arme, jonge, onschuldige slagtoffers van ondeugd en ellende, maer vooral om dat zy in deze schuilplaets tot nuttige en deugdzame leden der samenleving opgebracht worden by middel eener gelukkige afwisseling van het werk met *den geest* en het werk met *het lichaem*, enz. »

S. M. le Roi a daigné laisser aux écoles de réforme un précieux souvenir de sa visite, souvenir auquel la comité a applaudi avec d'autant plus de bonheur, qu'il s'applique à un homme de cœur et de mérite qui ne cesse de rendre les meilleurs services à tous nos pauvres enfants.

Par arrêté du 9 octobre, Sa Majesté a nommé notre excellent aumônier principal, M. l'abbé Bruson, chevalier de son ordre royal.

Sa Majesté a envoyé aussi comme cadeau royal à M. Renoir, surveillant en chef, une belle montre d'or.

II.

ÉCOLE DE RÉFORME DES FILLES, A BEERNEM.

Au 1^{er} janvier 1856, l'école des filles, à Beernem, avait une population de 265 enfants; le nombre des entrées pendant l'exercice étant de 74, la population totale de cette maison a été de 339.

Population

45 filles ont quitté l'établissement pendant l'année; 9 sont décédées, 2 ont été transférées. Il reste par conséquent à la fin de l'année une population de 283 filles.

Voici l'état du mouvement de la population avec indication des provinces auxquelles les filles appartiennent :

PROVINCES.	PRÉSENTES au 1 ^{er} janvier.	ENTRÉES pendant L'ANNÉE.	SORTIES pendant L'ANNÉE.	DÉCÉDÉES.	TRANSFÉRÉES.	PRÉSENTES à la fin de l'année.
Anvers	28	10	5	1	•	34
Brabant	78	28	18	2	1	85
Flandre occidentale	20	1	5	•	•	18
— orientale	75	14	11	5	•	75
Hainaut	28	5	4	1	•	26
Liège	19	12	2	1	•	28
Limbourg	8	5	5	1	•	7
Luxembourg	5	•	•	•	•	5
Namur	6	5	1	•	1	7
TOTAUX	265	74	45	9	2	283
		559			559	

Il a été pourvu aux frais d'entretien de ces enfants par les caisses suivantes :

	POPULATION	
	pendant l'année, au 31 déc. 1826.	
1 ^o A charge de l'administration des prisons (art. 66 du Code pénal).	144	105
2 ^o — de différentes communes de la prov. d'Anvers.	5	4
3 ^o — — — — de Brabant	102	81
4 ^o — — — — de la Flandre occident.	40	9
5 ^o — — — — — orientale.	26	17
6 ^o — — — — de Hainaut	27	22
7 ^o — — — — de Liège.	29	26
8 ^o — — — — de Limbourg	9	5
9 ^o — — — — de Luxembourg	3	3
10 ^o — — — — de Namur	7	5
11 ^o — d'hospices civils et de bureaux de bienfaisance	1	1
12 ^o — de l'administration centrale de bienfaisance	5	2
13 ^o — de particuliers	2	2
14 ^o Dont le domicile de secours est en contestation	1	1
TOTAUX.	550	285

Age, état civil, etc.

L'âge des enfants entrées pendant l'année est :

Agées de moins de 7 ans	5
— de 7 à 10 —	14
— de 10 à 12 —	22
— de 12 à 14 —	18
— de 14 à 16 —	12
— de plus de 16 —	3
	<u>74</u>

30 avaient encore père et mère ;

15 étaient orphelines de père ;

12 — — de mère ;

5 — — de père et de mère ;

11 enfants naturelles ;

1 enfant trouvée.

71

Il y a eu un total de 101,124 journées d'entretien, et la population moyenne a été de 276 enfants.

Sorties.

Des 45 filles qui sont signalées comme ayant quitté l'établissement, plusieurs ont été placées et mises en service sous le patronage des dames du comité et de

la direction; elles se comportent généralement bien. Toutes les autres ont été renvoyées dans leurs foyers, à la demande de leurs parents ou des administrations des lieux du domicile de secours.

16	étaient âgées de moins de 12 ans;
14	— de 12 à 16 ans;
15	— de plus de 16 ans.
<hr/>	
45	

Les relevés suivants indiquent quel était le degré d'instruction des jeunes filles entrées en 1856, de celles qui ont été présentes à l'école, et de celles qui ont été libérées.

Instruction.

Sur les 74 filles entrées dans le courant de 1856 :

58 sont arrivées complètement illettrées;
12 avaient un commencement d'instruction;
4 savaient lire couramment.

Tableau de la situation et des progrès de l'instruction, pendant l'année 1856.

Nombre de filles au 1 ^{er} janvier 1856	265
— entrées pendant l'année	74
— sorties pendant l'année	56
— au 31 décembre	283

Le degré d'instruction des 283 jeunes filles, présentes au 31 décembre 1856, était comme il suit :

Lecture : langue flamande	60 couramment, 82 imparfaitement, 77 commençantes, 64 néant.
Lecture : langue française	45 couramment, 52 imparfaitement, 51 commençantes, 135 néant.
Grammaire et dictée : langue flamande	47 bien, 59 moins bien, 197 néant.
Grammaire et dictée : langue française	42 bien, 65 moins bien, 178 néant.
Calcul mental	52 très-bien, 40 bien, 59 moins bien, 132 commençantes.

Calcul écrit	30 très-bien, 43 bien, 52 moins bien, 138 commençantes.
Écriture	52 bien, 61 moins bien, 170 commençantes.
Chant d'ensemble	50 très-bien, 79 moins bien, 97 commençantes, 57 néant.

Voici quel était le degré d'instruction des 56 jeunes filles sorties pendant l'année 1856 :

Lecture : langue flamande	10 couramment, 12 imparfaitement, 24 commençantes, 13 néant.
Lecture : langue française	12 couramment, 11 imparfaitement, 12 commençantes, 21 néant.
Grammaire et dictée : langue flamande	13 bien, 23 moins bien, 16 néant.
Grammaire et dictée : langue française	16 bien, 19 moins bien, 21 néant.
Calcul mental	15 très-bien, 18 moins bien, 23 commençantes.
Calcul écrit	15 très-bien, 12 moins bien, 29 commençantes.
Écriture	12 très-bien, 9 bien, 22 moins bien, 13 néant.
Chant d'ensemble	40 très-bien, 29 moins bien, 17 néant.

Tableau d'honneur.

279 filles ont figuré au tableau d'honneur :

48 pour la 1 ^{re} fois;	21 pour la 7 ^e fois;
39 — la 2 ^e —	26 — la 8 ^e —
27 — la 3 ^e —	25 — la 9 ^e —
18 — la 4 ^e —	17 — la 10 ^e —
13 — la 5 ^e —	12 — la 11 ^e —
20 — la 6 ^e —	8 — la 12 ^e —

Le chiffre et la nature des punitions, ainsi que les fautes qui y ont donné lieu, sont comme il suit :

Punitions.

Retenues pendant les récréations	47
Retrait d'emplois de confiance	5
Perte du grade d'assistante	1
Privation des leçons de chant	4
Radiation du tableau d'honneur	9
Cellule avec ou sans mise au pain et à l'eau	8
Privation d'une partie de la nourriture	58
	<hr/>
	132
	<hr/>

36	ont été punies pour paresse et entêtement ;
30	— pour malpropreté ;
41	— pour infractions diverses ;
9	— pour négligence ;
4	— pour refus de travail ;
12	— pour paroles inconvenantes.

132

Outre les divers travaux auxquels les filles ont été employées pour le service des établissements, elles ont exécuté certains ouvrages pour compte de particuliers. La somme revenant de ce chef au Gouvernement, et qui a été versée dans la caisse du trésor par les soins de la direction, s'élève à fr. 590 63 c^s.

Occupations.

Les sœurs religieuses qui sont préposées à la surveillance de la maison, continuent de s'imposer les plus louables efforts; tout ce qu'elles ont de cœur et d'intelligence est mis à la disposition des enfants; rien n'est négligé par elles pour répondre aux exigences de leur sainte mission.

Surveillance.

Les dames du comité ⁽¹⁾, au dévouement desquelles nous nous plaignons à rendre hommage, ayant reconnu la nécessité du concours de quelques dames, particulièrement pour les seconder dans l'œuvre du placement et du patronage des jeunes filles à leur sortie de l'établissement, le comité d'inspection,

Complément du comité d'inspection des dames.

(1) Le comité des dames est composé de :

- Madame la baronne *De Vrière*, à Bruges, présidente;
- *A. De Lehay*, à Gand;
- la baronne *de Crombrughe*, née *de Kerchove de Denterghem*, à Gand;
- la baronne *Ernest Peers*, à Bruges;
- *Zoé T'Kint de Roodenbeke*, née *De Naeyer*, à Gand.

sur la demande qui lui en a été faite, a proposé à M. le Ministre de la Justice d'adjoindre au comité des dames :

Mesdames la *baronne de Macar*, à Liège;
Teichmann, à Anvers;
Troie, à Mons;
E. De Jaegher, à Gand;
De Steurs, à Ypres;
De Brabandor, à Courtrai;
Edouard Ducpetiaux, à Bruxelles;
Hortense Calmeyn, à Bruxelles.

Ces dames ont été nommées par arrêté ministériel en date du 5 février dernier, et ont accepté avec empressement la mission charitable à laquelle on les avait conviées.

En terminant ce rapport, Monsieur le Ministre, nous manquerions à notre devoir si nous n'exprimions ici toute notre reconnaissance pour la haute intelligence et le zèle infatigable que le Directeur des écoles de réforme, M. G. Poll, apporte dans l'exercice de ses difficiles fonctions. C'est à lui, c'est aux dignes aumôniers et aux autres employés qui le secondent avec un dévouement digne d'éloges, que l'on doit attribuer le succès de l'établissement et les résultats consolants que nous avons constatés avec un véritable bonheur.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre respectueux dévouement.

Bruxselle, mai 1857.

*Les Membres du Comité d'inspection
des écoles de réforme,*

B^{on} E. PEERS.
 H. KERVYN.
 FR. VANDERBRUGGEN.

*L'Inspecteur général des prisons et des
établissements de bienfaisance,*

ED. DUCPETIAUX, rapporteur.

Vu, pour être communiqué aux Chambres législatives, en exécution de l'article 9 de la loi du 3 avril 1848.

Le Ministre de la Justice,

ALF. NOTHOMB.

ANNEXES.

ANNEXE A.

Rapport de l'aumônier à la Direction et aux Membres du Comité d'inspection.
(Exercice 1856.)

MESSIEURS,

L'année 1856 marquera dans les annales des écoles de réforme comme une année heureuse.

Les résultats obtenus prouvent que le cœur et l'intelligence des employés des écoles de réforme restent à la hauteur de la mission qui leur est confiée, et que nous pouvons citer avec éloges la conduite vraiment exemplaire des colons.

En contemplant les heureux fruits de nos efforts réunis et de la bénédiction du ciel, il pouvait nous suffire de trouver dans notre conscience le témoignage de l'accomplissement de nos devoirs et du bien qui en est résulté.

Nous fallait-il d'autres encouragements, d'autres récompenses?

Fallait-il à nos pauvres enfants, dont je ne vous dépeindrai plus la malheureuse position antérieure, mais qui pleins de bon vouloir et de courage, puisant dans la pratique du bien des sentiments plus chrétiens et promettant à la société une nouvelle phalange d'hommes utiles, fallait-il, dis-je, aux écoles de réforme une récompense hors ligne, un honneur extrême, la sanction la plus haute, la sanction royale?

Honneur au monarque sage que l'on appelle à juste titre le *père de la Belgique*, qui a voulu voir par lui-même ce que peut une charité intelligente pour la régénération des infortunés que l'on repoussait naguère comme le rebut de la société, qui a voulu s'assurer par lui-même du fondement de la réputation qu'un travail consciencieux de neuf ans a acquise aux écoles de réforme!

Ce qui paraissait en quelque sorte impossible s'est réalisé. Sa Majesté le Roi, accompagnée de toute la famille royale, a daigné descendre au milieu de nos pauvres enfants!

Le 28 juillet a été pour nos établissements ce jour bienheureux qui y laissera d'impérissables souvenirs.

Désormais nos anciens colons ont une raison de plus de s'estimer heureux d'appartenir aux écoles de réforme, qu'ils considèrent comme une bonne mère à laquelle ils doivent leur salut et leur bien-être, et qui nous transmettent si souvent les expressions de la plus sincère reconnaissance pour les soins dont ils y ont été entourés. Ce bonheur a retrempé leur âme et relevé leur courage, et c'est à juste titre qu'ils revendiquent tout l'honneur de la visite royale, car, en effet, n'est-ce pas à leurs travaux utiles, à leur bonne conduite, qu'il faut attribuer la réputation dont jouissent les écoles de réforme?

Oui, mes chers enfants, c'est une justice à vous rendre; c'est bien à vous que cette réputation est due, comme c'est à vous à la maintenir et à l'étendre.

Les colons qui ont été les témoins de cette haute distinction, l'objet de cet insigne honneur, vous comprenez mieux que je ne puis l'exprimer, combien leur jeune intelligence en a été vivement impressionnée, combien leur cœur a débordé de joie dans ce jour bienheureux et à jamais mémorable. Ah! quel stimulant pour exciter leur zèle pour le bien, n'ont-ils pas puisé dans l'honneur dont les a gratifiés Sa Majesté! A la vue de cette bonté paternelle du Roi, qui s'intéressait si cordialement à eux, quels bons propos n'ont-ils pas formés pour se rendre dignes, à leur tour, d'estime, et profiter plus que jamais des fruits salutaires de la bonne éducation qu'on leur prodigue, qui doit les mettre à même de lutter avec courage contre les difficultés de la vie, et les consoler dans la vieillesse!

C'est assez vous dire, Messieurs, que dans ce concert unanime de louanges et d'actions de grâces qui est monté du cœur de tous les Belges vers le Très-Haut, avec tant de sincérité et d'expansion, pour leur Roi bien-aimé et pour la famille royale, pour la Belgique entière, à l'occasion du 25^{me} anniversaire, tous les sentiments de reconnaissance, tous les sentiments nobles et patriotiques qui se sont produits avec tant d'éclat, dans toutes les classes de la famille belge, ont trouvé leur écho dans les écoles de réforme.

Vivement pénétrés des nouveaux devoirs que leur impose cette haute bienveillance, nos enfants se sont appliqués, avec un redoublement d'ardeur, non-seulement à apprendre la lettre de la doctrine religieuse, mais encore à pratiquer les vertus chrétiennes. L'ordre et la discipline dans nos établissements se maintiennent d'une manière exacte et irréprochable; le travail des enfants est des plus satisfaisants; les mœurs sont pures; le caractère se forme; le cœur gagne de jour en jour. Si l'on vient à constater quelques rares mécomptes, ce sont de ceux qui sont inévitables chez des enfants; jamais ils ne sont de nature à nous faire rougir. Si une vigilance paternelle et incessante ne laisse échapper la moindre faute, le bon esprit qui anime nos enfants leur fait apprécier à sa juste valeur la sollicitude dont ils sont l'objet, et leur inspire un profond attachement pour nos établissements. Ils savent que Dieu aide les braves gens.

Assurément l'œuvre à accomplir aux écoles de réforme est loin encore d'être parfaite; nous avons encore beaucoup de progrès à faire, d'améliorations à réaliser en nous aidant les uns les autres, et, pour notre part, nous nous considérerions comme indigne de la mission que nos supérieurs ecclésiastiques ont bien voulu nous confier, si, ce qu'à Dieu ne plaise, notre dévouement à l'institution qu'ils prennent si grandement à cœur, venait jamais à faiblir. Des liens indissolubles nous attachaient déjà aux écoles de réforme; mais ce dont j'ai vivement à cœur de vous exprimer ici toute ma reconnaissance, c'est que vous avez bien voulu resserrer encore ces liens en appelant l'attention de Sa Majesté le Roi sur le faible concours que, dans la mesure de mes forces et l'exercice de mon saint ministère, j'ai pu apporter au bien-être de nos pauvres enfants. Non, je ne puis considérer la décoration de chevalier de l'ordre royal de Léopold que Sa Majesté a daigné me décerner, comme une récompense méritée, et je ne l'ai acceptée que comme un engagement à persévérer dans la voie où je suis entré. Cela ne me sera pas difficile, je l'espère; le passé est là pour répondre de l'avenir, et le puissant appui que je rencontre dans le dévouement éclairé, le talent et le zèle intelligent de l'excellent collègue qui m'est adjoint depuis un an, me permet de vous en donner la confiante assurance.

J'ai l'honneur, Messieurs, de vous soumettre l'état numérique de la population au point de vue de l'instruction religieuse, avec l'indication du mouvement qui s'est opéré pendant l'année 1856. Je le ferai suivre d'un état résumant les entrées et sorties depuis l'origine des écoles de réforme, avec l'indication du degré d'instruction religieuse à l'époque de l'entrée, ainsi que de la conduite morale et religieuse pendant le séjour à l'établissement, et de l'instruction religieuse à l'époque de la sortie.

DÉSIGNATION DES CATÉGORIES.		PRÉSENTS au 1 ^{er} janvier 1876.	ENTRÉS pendant L'ANNÉE.	Total.	SORTIS.	DÉCÉDÉS.	PRÉSENTS au 1 ^{er} janvier 1877.
<i>Flandres</i>	qui avaient déjà fait la 1 ^{re} communion . . .	282	54	337	85	4	270
	qui ont fait la 1 ^{re} communion pendant l'année.	41	*	44	2	2	40
	qui n'ont pas fait la 1 ^{re} communion	87	30	95	5	*	88
<i>Wallons</i>	qui avaient déjà fait la 1 ^{re} communion . . .	65	54	115	29	1	85
	qui ont fait la 1 ^{re} communion pendant l'année.	16	0	18	1	2	15
	qui n'ont pas fait la 1 ^{re} communion	55	42	99	4	2	55
TOTALS		526	160	686	124	11	551

État des colons entrés et sortis depuis l'origine des écoles de réforme jusqu'au 1^{er} janvier 1857, et religieuse pendant le séjour, et de

INDICATION de L'ANNÉE de l'entrée.	Colons ayant déjà fait leur 1 ^{re} commu- nion.	Colons qui n'avaient pas fait leur 1 ^{re} com- munion.	Total des ENTRÉS.	DEGRÉ d'instruction religieuse à l'époque de l'entrée.			COLONS sachant leurs prières à l'époque de l'entrée.			COLONS sachant le catéchisme à l'époque de l'entrée.		
				Bonne.	Médiocre.	Nulle.	Toutes.	En partie.	Néant.	Tout.	En partie.	Néant.
1840	69	58	127	6	55	66	6	104	17	6	11	110
1850	82	64	146	•	49	97	76	23	45	7	24	115
1851	108	120	288	•	158	150	51	190	47	•	15	273
1852	94	89	185	•	4	179	98	25	62	•	5	180
1855	91	76	167	•	70	97	12	96	59	•	21	146
1854	61	101	162	2	50	110	47	60	35	2	51	169
1855	44	50	94	•	21	75	50	28	36	•	19	75
1856	68	92	160	4	33	121	45	37	60	4	25	135
TOTAL.	677	630	1,327	12	422	805	365	385	581	19	167	1,141
		1,327			1,327			1,327			1,327	

La succursale destinée à la section des élèves-mousses et érigée vis-à-vis du grand établissement sur le territoire de Wyngene, a reçu cette année un commencement d'organisation. Le premier noyau a été formé de 25 enfants, choisis parmi les meilleurs sujets qui se destinent au service de la marine. La direction a eu l'excellente idée de faire servir cette maison comme d'un moyen d'émulation parmi nos enfants : aussi a-t-elle pleinement réussi. Le nombre des enfants qui, au grand complet, sera de 104, monte aujourd'hui à 78. Le bon esprit qui les anime, l'ordre qui règne parmi eux, la bonne conduite qui les distingue, leur application et leurs progrès, non-seulement les posent comme exemples à suivre aux autres colons, mais nous remplissent de consolation et nous font concevoir l'espoir fondé que, malgré les dangers de toute nature qui d'ordinaire environnent la carrière périlleuse des marins, ils se maintiendront dans la bonne voie.

Leur position demande des soins particuliers. Ils assistent aux offices divins à l'établissement principal, ainsi qu'aux instructions religieuses du dimanche; mais pendant la semaine, tous les jours, ils reçoivent chez eux, en particulier, une instruction religieuse.

Tout le bien qui se manifeste si merveilleusement chez nos garçons, nous sommes heureux de pouvoir le constater, se montre également chez les filles. L'établissement de Beernem fait des efforts courageux que le succès viendra couronner. Le dévouement des sœurs surveillantes est digne d'admiration, la sollicitude exercée par les dames du comité est incessante, le bon vouloir des jeunes filles répondra aux soins et à l'attente des unes et des autres. Les progrès des élèves sont très-sensibles, et ce qu'elles ont gagné, cette année en instruction religieuse laisse très en arrière tout le passé.

avec l'indication du degré d'instruction religieuse à l'époque de l'entrée, de la conduite morale l'instruction religieuse à l'époque de la sortie.

Colonnes qui ont fait la 1 ^{re} communion à l'établissement.	Colonnes confirmés par M ^r l'évêque de Bruges à l'établissement.	Total des SORTIES.	Transférés.	Déserter.	Décédés.	CONDUITE MORALE et religieuse pendant le séjour à l'établissement.			INSTRUCTION religieuse à l'époque de la sortie.			
						Excellentes.	Bonne.	Laissant à désirer.	Bonne.	Satisfaisante.	Médiocre.	
1	"	15	3	2	"	"	11	2	"	11	2	
87	203	25	10	1	5	"	20	5	3	15	5	
32	"	155	10	8	5	20	81	25	25	70	35	
60	"	135	7	"	7	21	115	21	25	88	44	
101	243	131	4	"	7	14	117	20	10	115	26	
65	"	78	1	"	7	16	50	6	21	46	11	
62	"	124	"	"	11	30	85	9	27	86	11	
428	448	679	44	11	42	110	483	86	109	449	150	
			776				679			679		

Total des sortis 776

Présents au 1^{er} janvier 1857 551

1,327

L'état suivant indique la population de l'établissement avec le mouvement qui s'y est opéré pendant l'année 1856.

DÉSIGNATION DES CATÉGORIES.	PRÉSENTES	ENTRÉES	Total.	LIBÉRÉES.	DÉCÉDÉES.	PRÉSENTES	
	au 1 ^{er} janvier 1856.	pendant l'ANNÉE.				au 1 ^{er} janvier 1857.	
<i>Flandres</i>	qui avaient déjà fait la 1 ^{re} communion	113	23	134	27	5	122
	qui ont fait la 1 ^{re} communion pendant l'année.	16	"	21	1	1	19
	qui n'ont pas fait la 1 ^{re} communion	70	20	87	10	"	77
<i>Wallones</i>	qui avaient déjà fait la 1 ^{re} communion	25	5	42	6	2	54
	qui ont fait la 1 ^{re} communion pendant l'année.	12	"	9	"	"	9
	qui n'ont pas fait la 1 ^{re} communion	18	17	26	5	1	22
TOTAUX	265	74	559	47	9	285	

L'examen fait à l'époque de l'entrée a constaté les résultats que le tableau suivant indique :

ENCRANTES.	DÉSIGNATION DES CATÉGORIES.	DEGRÉ D'INSTRUCTION religieuse.			PRIÈRES.			CATÉCHISME.		
		Bonne.	Médiocre.	Nulle.	Toutes.	En partie.	Néant.	Tout.	En partie.	Néant.
28	Ayant fait la 1 ^{re} communion	»	16	12	24	4	»	»	11	17
46	N'ayant pas fait la 1 ^{re} communion	»	»	46	3	7	34	»	»	46
74	TOTAUX	»	16	58	29	11	34	»	11	63
			74		74				74	

9 filles sont décédées pendant le cours de l'année, et 47 sont sorties. Pour la conduite et l'instruction à l'époque de la sortie, elles se classent comme il suit :

SORTANTES.	DÉSIGNATION DES CATÉGORIES.	CONDUITE MORALE et religieuse pendant le séjour.			INSTRUCTION RELIGIEUSE à l'époque de la sortie.		
		Excellente.	Bonne.	Laissant à désirer.	Bonne.	Satisfaisante.	Médiocre.
54	Ayant fait la 1 ^{re} communion	8	21	5	12	15	7
13	N'ayant pas fait la 1 ^{re} communion	»	4	9	»	»	13
47	TOTAUX	8	25	14	12	15	20
			47			47	

Agréer, Messieurs, l'hommage de notre dévouement, de notre reconnaissance et de notre profond respect.

L'Aumônier,

P. BRÜSON.

Ruyssede, 6 mars 1857.

ANNEXE B.

*Rapport du médecin à MM. les Membres du Comité d'inspection.
(Exercice 1856.)*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir le rapport sur le service médical des écoles de réforme de Ruysselede et de Beernem, pendant l'exercice qui vient de s'écouler. Le mouvement des infirmeries, pendant cet exercice, présente les résultats suivants :

GENRE DE MALADIE.	NOMBRE DE MALADES				RESTANT en traitement au 1 ^{er} janvier 1857.
	RESTANT en traitement au 1 ^{er} janvier 1856.	ENTRÉS.	GUÉRIS.	DÉCÉDÉS.	
Févreux	3	205	184	18	4
Ophthalmistes	4	15	18	•	1
Blessés	3	56	57	•	2
Galeux	•	38	38	•	•
	10	312	297	18	7
		522		522	

10 enfants se trouvaient à l'infirmerie au 1^{er} janvier 1856; 312 y ont été reçus pendant l'année; 297 sont sortis guéris; 18 sont décédés et 7 restaient en traitement dans les infirmeries des deux écoles au 1^{er} janvier 1857. Sur les 522 entrées à l'infirmerie, il y a eu : 193 garçons; six de ceux-ci sont morts de phthisie pulmonaire, deux à la suite d'ulcérations avec perforation des intestins, le neuvième, âgé de six ans, a succombé à une angine gangréneuse; 129 filles, dont six ont été également emportées par la phthisie pulmonaire, une par une angine couenneuse et deux, enfin, par la variole qui s'est spontanément déclarée, au commencement du printemps de l'année 1856, à l'établissement de Beernem. 58 jeunes filles en ont été successivement atteintes à des degrés différents; les unes avant, et les autres depuis leur entrée à l'établissement, ont été vaccinées avec le plus grand soin. Deux filles, l'une âgée de 13, l'autre de 15 ans, scrofuleuses et très-débiles, ont offert dès le début des symptômes pleurétiques violents et de gastro-intérite intenses; la variole a pris, par degrés, un caractère confluent, et malgré nos soins assidus, l'art est resté impuissant; tous les organes se sont simultanément affectés; la première a succombé après dix et la seconde après douze jours de traitement et de souffrance, dans un état voisin de la décomposition.

De 19 ophthalmies, 10 étaient de nature catarrhale, 5 granulees et 4 scrofulenses; toutes ont été traitées avec un égal succès.

Les cas chirurgicaux se sont bornés à quelques légères blessures accidentelles, sans aucune gravité.

Quelques enfants, à leur entrée à l'établissement, ont été trouvés atteints de la gale; soumis immédiatement à un traitement énergique, tous se sont promptement rétablis.

A la fin de l'exercice 1855, il restait à la pharmacie pour une somme de 519 francs de médicaments; on en a acheté pour fr. 501 95 c., et il en a été dépensé pendant l'exercice pour fr. 287 95 c. Au 31 décembre il en restait en magasin pour une somme de 555 francs.

Le Médecin des écoles de réforme,

D^r Éo. VAN HECKE.

Ruyssselede, le 1^{er} janvier 1857.

ANNEXE C.

PRODUITS DES ATELIERS EN 1856.

1° *Atelier des tailleurs.*

135 vestes de pilou.	40 pantalons de toile bleue pour les ouvriers de la ferme.
866 pantalons de pilou.	8 blouses de toile bleue pour les ouvriers de la ferme.
745 blouses de toile bleue.	13 tabliers pour la cuisinière et l'infirmier.
126 pantalons de toile bleue.	12 essuie-mains (cuisine des employés).
1001 pantalons de toile grise.	6 sacs de toile grise.
4 blouses de toile grise.	8 paires de rideaux de calicot.
894 cols de mérinos.	
219 essuie-mains.	
178 vareuses.	

2° *Cordonnerie.*

397 paires de souliers pour garçons.	74 ceintures.
160 — — pour filles.	7 harnais complets.

3° *Tresseurs de paille.*

1258 chapeaux de paille.

Les ateliers des tailleurs et des cordonniers ont pourvu, en outre, à l'entretien des trousseaux pour garçons, des souliers pour filles, et des harnais.

4° *Atelier des tisserands.*

1707 50. mètres de toile grise.

5° *Ateliers de construction.*

(Comprenant la forge, la menuiserie, le charonnage et la tonnellerie.)

1 lonche de tôle.	6 chantiers.
18 escabeaux.	4 chevalets pour tailleurs de lia.
4 tables.	13 bancs.
1 table avec coupe-pain.	1 portemanteau.
2 lavabos.	3 échelles.
100 châssis pour hamacs.	2 bacs à charbon.
12 baquets.	3 tisonniers.
1 bac à hacher les légumes.	4 casiers.
4 grandes tables (succursale).	5 cadres.
8 bancs (succursale).	Placé les hamacs et confection de petits bancs, etc.
1 poêle à frire.	2 baguettes de fer.
14 seaux.	1 table de nuit.
7 cruches de bois.	
2 réservoirs à huile.	

École de Beernem.

- 1 banc.
- 2 piédestaux pour statues.
- 6 seaux.
- 2 petits bancs.
- 2 trépieds.
- 2 seaux pour calorifères.
- 1 louche de tôle.
- 6 escabeaux.

Ferme et potager.

- 29 bèches.
- 6 fourches.
- 8 crochets à fumier.
- 12 fourches à 2 dents.
- 5 couperets.
- 2 marteaux.

- 5 ratissoires à pousser.
- 1 greffoir.
- 1 paire de ciseaux à tondre les haies.
- 9 râteaux.
- 2 ponts portatifs.
- 1 seau.
- 21 brouettes.
- 1 herse à dents de fer.
- 1 liniaire.
- 1 chariot.
- 10 râteaux de bois.
- 3 palonniers doubles.
- 9 louches de fer à purin.
- 8 baquets de vieux bois.
- 1 table.
- 1 charrette à âne.
- 1 échelle double.
- 20 cercueils.

Les ateliers de construction ont pourvu, en outre, à l'entretien et à la réparation du mobilier, du matériel de l'exploitation agricole et des bâtiments. Quelques travaux complémentaires à la succursale et la ferrure des chevaux ont également été exécutés par leurs soins.

6° Ateliers de couture et de tricot à l'école des filles.

- 671 chemises pour garçons.
- 118 — pour filles.
- 62 tabliers de toile grise.
- 240 — de toile bleue.
- 192 japons de baie rouge.
- 280 — de siamoise.
- 300 bonnets noirs.
- 282 jaquettes de futaine.
- 306 paires de bas.
- 120 essuie-mains.
- 6 camisoles de flanelle.

- 420 blouses de toile bleue.
- 899 paires de chaussettes.
- 3 paires de rideaux de calicot.
- 8 coussins de pilou pour la chapelle.
- 1 — de velours.
- 39 taies d'oreiller.
- 6 paires de rideaux de mousseline.
- 1 aube.
- 14 sacs de toile grise.
- 500 chemises de toile grise pour hommes.
- 500 — — pour femmes.

Ces ateliers ont exécuté en outre, divers ouvrages de broderies, de dentelles et de tricot pour compte de particuliers.

Ils ont pourvu à l'entretien et à la réparation des effets d'habillement, et confectionné, à l'aide des étoffes achetées sur le fonds du patronage, les effets destinés aux colons libérés.

ANNEXE D.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS.

EXERCICE 1836.

N° D'ORDRE.	INDICATION SOMMAIRE DES OPÉRATIONS.		
1	<i>État de situation de l'inventaire au commencement de l'exercice</i>	1 ^o Effets d'habillement pour garçons 2 ^o — — — pour filles 3 ^o Objets de coucher neufs 4 ^o — — — en usage pour garçons. 5 ^o — — — — pour filles. 6 ^o — — — — pour la ferme 7 ^o Articles d'alimentation et de consommation 8 ^o Fournitures de bureau et imprimés. 9 ^o Articles de propreté. 10 ^o — divers. 11 ^o Médicaments 12 ^o Matières premières 13 ^o Étoffes et articles divers pour uniformes 14 ^o Fourrages divers. 15 ^o Engrais. 16 ^o Graines et semences diverses. 17 ^o Emblavures. { Ruysselede { Beernem { Wyngene 18 ^o Mobilier. { Ruysselede { Beernem { agricole, y compris le bétail. 19 ^o Domaines { Ruysselede { Beernem { Wyngene	
2	<i>État des achats divers pendant l'exercice.</i>	1 ^o Habillement, coucher, nourriture, frais d'entretien 2 ^o Journées des ouvriers et journaliers. 3 ^o Fournitures de bureau. 4 ^o Mobilier 5 ^o Matériel de la ferme 6 ^o Domaines 7 ^o Uniformes des surveillants 8 ^o Animaux et nourriture des animaux 9 ^o Engrais divers 10 ^o Matières premières 11 ^o Semences 12 ^o Articles divers 13 ^o Frais divers	
3	<i>État des frais de gestion</i>	1 ^o Traitement des employés et des sœurs. 2 ^o Gages des ouvriers de la ferme 3 ^o — de la cuisinière des employés 4 ^o Gratifications. 5 ^o Frais de route	
4	<i>État des profits et pertes</i>	Bénéfices	
		TOTAL.	fr.

INVENTAIRES.	ACHATS.	GESTION.	BÉNÉFICE.	TOTAL.	Observations.
10,580 82		"	"	10,580 82	
5,727 00	"	"	"	5,727 00	
1,961 04	"	"	"	1,961 04	
4,150 14	"	"	"	4,150 14	
5,067 47	"	"	"	5,067 47	
51 05	"	"	"	51 05	
55,588 58	"	"	"	55,588 58	
868 12	"	"	"	868 12	
120 11	"	"	"	120 11	
5,581 71	"	"	"	5,581 71	
521 40	"	"	"	521 40	
4,172 28	"	"	"	4,172 28	
145 25	"	"	"	145 25	
10,447 90	"	"	"	10,447 90	
2,981 "	"	"	"	2,981 "	
207 40	"	"	"	207 40	
10,846 52	"	"	"	10,846 52	
2,620 57	"	"	"	2,620 57	
6,510 54	"	"	"	6,510 54	
45,555 20	"	"	"	45,555 20	
20,251 55	"	"	"	20,251 55	
55,145 58	"	"	"	55,145 58	
461,785 21	"	"	"	461,785 21	
204,258 56	"	"	"	204,258 56	
52,207 80	"	"	"	52,207 80	
"	75,570 48	"	"	75,570 48	
"	9,945 96	"	"	9,945 96	
"	456 04	"	"	456 04	
"	5,577 27	"	"	5,577 27	
"	752 85	"	"	752 85	
"	12,584 02	"	"	12,584 02	
"	1,285 45	"	"	1,285 45	
"	25,106 01	"	"	25,106 01	
"	16,719 02	"	"	16,719 02	
"	56,042 95	"	"	56,042 95	
"	2,104 06	"	"	2,104 06	
"	5,568 22	"	"	5,568 22	
"	5,956 54	"	"	5,956 54	
"	"	24,141 80	"	24,141 80	
"	"	915 55	"	915 55	
"	"	200 "	"	200 "	
"	"	150 "	"	150 "	
"	"	1,022 50	"	1,022 50	
"	"	"	4,725 25	4,725 25	
902,414 55	195,558 65	26,427 65	4,725 25	1,127,106 08	

N° D'ORDRE.	INDICATION SOMMAIRE DES OPÉRATIONS.
5	<p><i>État des dépenses annuelles</i></p> <p>1° Trousseaux des garçons et des filles</p> <p>2° Coucher — —</p> <p>3° Ménage des employés et des sœurs</p> <p>4° — des garçons et des filles</p> <p>5° Chauffage</p> <p>6° Éclairage</p> <p>7° Lessivage</p> <p>8° Frais de bureau</p> <p>9° École</p> <p>10° Culte</p> <p>11° Propreté</p> <p>12° Mobilier et service domestique</p> <p>13° Bâtimens</p> <p>14° Frais de gestion</p> <p>15° Frais généraux</p>
6	<p><i>État des ventes et produits divers</i></p> <p>1° Cession à l'administration des prisons de 45 trousseaux pour garçons et de 24 pour filles</p> <p>2° Recettes accidentelles</p> <p>1° Effets d'habillemens pour garçons</p> <p>2° — — pour filles</p> <p>3° Objets de coucher neufs</p> <p>4° — — en usage pour garçons</p> <p>5° — — pour filles</p> <p>6° — — pour la ferme</p> <p>7° Articles d'alimentation et de consommation</p> <p>8° Fournitures de bureau et imprimés</p> <p>9° Articles de propreté</p> <p>10° Articles divers</p> <p>11° Médicamens</p>
7	<p><i>État de situation de l'inventaire à la fin de l'exercice</i></p> <p>12° Matières premières</p> <p>13° Étoffes et articles divers pour uniformes</p> <p>14° Fourrages divers</p> <p>15° Engrais</p> <p>16° Graines et semences diverses</p> <p>17° Emblavures. { Ruysselede</p> <p> { Beernem</p> <p> { Wyngene</p> <p>18° Mobilier. { ordinaire. { Ruysselede</p> <p> { agricole, y compris le bétail. { Beernem</p> <p>19° Domaines. { Ruysselede</p> <p> { Beernem</p> <p> { Wyngene</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. fr.</p>

DÉPENSES.		VENTES.	INVENTAIRES.	PERTES.	TOTAL.	Observations.
RUYSSELEDEI.	BEERNEM.					
15,453 04	3,348 41	"	"	"	16,984 05	
024 00	055 43	"	"	"	1,258 42	
10,752 58	5,208 50	"	"	"	14,051 08	
57,028 14	26,885 18	"	"	"	85,915 52	
2,885 50	581 47	"	"	"	5,406 97	
4,120 10	991 40	"	"	"	5,120 50	
805 18	154 08	"	"	"	1,000 16	
502 "	90 50	"	"	"	452 50	
138 92	35 40	"	"	"	172 58	
170 80	170 79	"	"	"	541 59	
777 54	297 90	"	"	"	1,075 24	
5,450 88	1,726 58	"	"	"	7,177 46	
5,478 80	935 72	"	"	"	6,454 52	
22,568 61	2,700 "	"	"	"	25,268 61	
2,744 41	1,714 82	"	"	"	4,459 25	
"	"	2,208 "	"	"	2,208 "	
"	"	4,088 00	"	"	4,088 00	
"	"	"	15,012 05	"	15,012 05	
"	"	"	7,554 85	"	7,554 85	
"	"	"	6,084 18	"	6,084 18	
"	"	"	4,574 95	"	4,574 95	
"	"	"	4,454 04	"	4,454 04	
"	"	"	28 65	"	28 65	
"	"	"	55,117 05	"	55,117 05	
"	"	"	745 58	"	745 58	
"	"	"	592 84	"	592 84	
"	"	"	8,759 40	"	8,759 40	
"	"	"	541 52	"	541 51	
"	"	"	14,905 04	"	14,905 04	
"	"	"	625 55	"	625 55	
"	"	"	9,102 65	"	9,102 65	
"	"	"	2,000 "	"	2,000 "	
"	"	"	592 15	"	592 15	
"	"	"	15,067 99	"	15,067 99	
"	"	"	5,808 55	"	5,808 55	
"	"	"	8,065 77	"	8,065 77	
"	"	"	47,850 80	"	47,850 80	
"	"	"	18,780 47	"	18,780 47	
"	"	"	40,568 75	"	40,568 75	
"	"	"	465,075 58	"	465,075 58	
"	"	"	204,541 96	"	204,541 96	
"	"	"	40,052 10	"	40,052 10	
127,592 95	45,765 14	6,206 00	949,655 90	"	1,127,106 08	

D².

État de situation de l'inventaire au 31 décembre 1855.

N° d'ordre.	INDICATION SOMMAIRE DES ARTICLES.	MONTANT.	
1	Vêtements neufs pour garçons fr.	1,964 82	
2	Id. pour filles	1,487 00	
3	Trousseaux en usage pour garçons	8,416 "	
4	Id. pour filles	4,240 "	
5	Objets de coucher neufs.	1,961 04	
6	Id. en usage pour garçons	4,159 14	
7	Id. id. pour filles	3,067 47	
8	Id. id. pour la ferme.	51 05	
9	Étoffes diverses pour uniformes	145 25	
10	Matières premières	4,172 28	
11	Vivres, épiceries, boissons	27,905 07	
12	Combustible	5,081 06	
13	Éclairage	550 70	
14	Articles de propreté	129 11	
15	Id. de lessivage	240 60	
16	Id. divers.	5,581 71	
17	Fournitures de bureau	868 12	
18	Médicaments	521 40	
19	Fourrages	10,447 90	
20	Engrais	2,081 "	
21	Graines et semences diverses	297 49	
22	Emblavures. { Ruysselede	10,846 52	
		{ Beernem	2,020 37
		{ Wyngene	6,310 54
23	Mobilier. { Ruysselede	45,555 20	
		{ Beernem	20,251 55
24	Domaines { agricole, y compris le bétail	55,145 58	
		{ Ruysselede.	461,785 21
		{ Beernen.	204,258 56
		{ Wyngene	32,207 80
	TOTAL fr.	902,414 55	

D^s.*État récapitulatif des achats de l'exercice 1856.*

N° d'ordre.	NATURE DES ACHATS.	MONTANT.
1	Habillement, coucher, nourriture, frais d'entretien, etc. fr.	73,570 48
2	Journées des ouvriers et journaliers	0,045 96
3	Fournitures de bureau	456 94
4	Mobilier	5,577 27
5	Matériel agricole	752 85
6	Domaines	12,584 92
7	Articles pour uniformes des surveillants.	1,285 45
8	Animaux et nourriture des animaux.	25,106 01
9	Engrais divers.	16,719 02
10	Matières premières	36,042 95
11	Graines et semences	2,104 06
12	Articles divers	5,568 22
13	Frais de gestion	26,427 65
14	Frais divers.	5,956 54
	Total fr.	219,966 28

B⁴.*État des frais de gestion. — Exercice 1856.*

N° d'ordre.	NATURE DES FRAIS.	MONTANT.
1	Traitement des employés et des sœurs fr.	24,141 80
2	Gages des ouvriers de la ferme	915 55
3	Salaire de la cuisinière des employés	200 »
4	Gratifications	150 »
5	Frais de route et de séjour	1,022 50
	TOTAL fr.	26,427 65

B⁵.

État des dépenses ordinaires. — Exercice 1856.

N° d'ordre.	INDICATION DES COMPTES.	DÉPENSES.		
		RUYSSELEDE.	BEERNEM.	Total.
1	Trousseaux des garçons et des filles fr.	13,455 64	5,548 41	10,984 05
2	Coucher — —	624 90	655 45	1,258 42
3	Ménage des employés et des sœurs.	10,752 58	5,298 50	14,051 08
4	— des enfants	57,028 14	26,885 18	83,913 52
5	Chauffage général	2,885 50	581 47	5,466 97
6	Éclairage —	4,129 16	901 40	5,120 56
7	Lessivage —	865 18	154 98	1,000 16
8	Frais de bureaux	562 »	90 50	452 50
9	— de l'école	158 02	55 46	172 58
10	Culte	170 80	170 79	541 59
11	Service de propreté général	777 54	297 00	1,075 24
12	Mobilier du service domestique	5,450 88	1,726 58	7,177 46
13	Domaines; entretien des bâtiments.	5,478 80	955 72	6,454 52
14	Frais de gestion.	22,568 61	2,700 »	25,268 61
15	Frais généraux	2,744 41	1,714 82	4,459 25
	Totaux. fr.	127,592 95	45,765 14	171,156 09

D^c.

État des produits agricoles. — Exercice 1856.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	QUANTITÉS.	PRIX.	MONTANT par produit.	Total.
<i>A. CULTURES.</i>				
Seigle	Hectol.	1,005 13	fr. c. 14 50	fr. c. 15,850 67
Avoine	—	478 30	7 75	3,708 37
Sarrasin	—	152 "	15 "	1,980 "
Pommes de terre	Kilogr.	502,220 "	3 30 %	16,622 10
Carottes	—	31,500 "	3 "	945 "
Navets	Charr.	1,577 "	4 "	5,508 "
Rutabagas.	—	40 "	4 "	160 "
Topinambours	Kilogr.	8,000 "	4 "	320 "
Herbages	Charr.	910 "	4 "	3,640 "
Foin	Kilogr.	32,400 "	6 "	1,944 "
Haricots	—	815 "	20 "	162 60
Pois	Hectol.	38 66	20 "	775 20
Légumes	Kilogr.	42,695 35	9 "	3,842 45
Paille de seigle	—	185,810 "	3 25 %	5,975 82
— d'avoine	—	52,855 "	2 75 %	905 51
— de sarrasin	—	9,000 "	8 %	72 "
Betteraves.	—	28,000 "	2 20 %	616 "
Lin	—	3,968 "	16 "	634 88
Graine de lin.	Hectol.	6 "	25 "	150 "
Fruits divers	"	"	"	154 50
<i>Semences.</i>				
Fèves de marais	Kilogr.	15 "	15 "	1 95
Épinards à larges feuilles	—	11 "	75 "	8 25
Scorsonère noire.	—	10 "	1 "	10 "
Oignons jaune-paille	—	4 "	4 "	16 "
Betteraves.	—	6 "	1 50	9 "
Choux (de 4 variétés)	—	5 "	3 "	15 "
Pourpier	—	1 "	2 "	2 "
Carottes rouges de Hollande	—	" 50	2 "	1 "
Laitue pommée	—	" 40	2 "	80 "
Cerfeuil frisé	—	1 50	50 "	75 "
Persil	—	1 50	50 "	75 "
Poireau (gros court)	—	5 "	4 "	20 "
Asperges	—	1 50	50 "	75 "
Aroche ou Belledame	—	1 "	60 "	60 "
Cornichon ou concombre	—	" 20	1 50	30 "
Navets	—	80 "	1 "	80 "
Graine de trèfle	—	100 "	1 25	125 "
Plants de céleri (vendus)	"	"	pour	1 50
				04,254 75
A REPORTER.				04,254 75

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	QUANTITÉS.	PRIV.	MONTANT par produit.	Total.
REPORT.	"	"	"	64,254 75
B. ANIMAUX.				
<i>1° Vacherie.</i>				
Vaches abattues Têtes.	6 "	divers.	1,074 "	
Élèves	abattus	—	86 "	
	existants fin 1850.	—	702 "	
Lait doux Litres	80,097 "	" 10	8,009 70	
Fumier. Mèt. cubes.	1,549 "	8 "	10,792 "	
Vidanges Hectol.	7,940 "	" 20	1,588 "	
Peau d'un veau mort, vendue	1 "	"	5 50	
				22,253 06
<i>2° Porcherie.</i>				
Porcs abattus. Têtes.	8 "	divers.	901 "	
Élèves	vendus	—	22 "	
	existants fin 1850.	—	1,115 "	
Fumier. Mèt. cubes.	217 "	8 "	1,750 "	
Vidanges Hectol.	1,954 "	" 20	500 80	
				4,224 80
<i>3° Bergerie.</i>				
Moutons abattus. Têtes.	5 "	divers.	80 "	
Élèves nés en 1850.	—	—	180 "	
Fumier. Mèt. cubes.	48 "	8 "	584 "	
Toisons Pièces.	57 "	4 "	148 "	
Peau d'un mouton mort, vendue	1 "	"	1 25	
				795 25
<i>4° Animaux de basse-cour.</i>				
Œufs Pièces.	1,981 "	5 %	99 05	
Poulets. Têtes.	8 "	1 "	8 "	
Dindes.	1 "	2 "	2 "	
Chiens.	2 "	5 "	10 "	
				119 05
<i>5° Animaux de travail.</i>				
Frais de rentrée de la station du seigle fourni par l'entrepreneur.	"	pour	72 "	
Fumier. Mèt. cubes.	555 "	8 "	2,604 "	
Vidanges Hectol.	781 "	" 20	150 20	
Journées de travail. Nombre.	4,815 "	"	13,451 97	
				16,524 17
TOTAL GÉNÉRAL. fr.				107,971 08

D^r.

COMPTE D'ABATAGE

N ^o d'ordre.	DÉSIGNATION des ANIMAUX.	NOMBRE de têtes.	VALEUR des ANIMAUX au moment DE L'ABATAGE, y compris les FRAIS de l'abatage.	PRO					
				VIANDE.		LARD.		GRAISSE.	
				Kilogr.	Valeur.	Kilogr.	Valeur.	Kilogr.	Valeur.
1	Vaches, taureaux, bœufs, etc.	65	fr. c. 12,406 15	11,971 75	fr. c. 9,917 87	•	•	778 40	fr. c. 1,130 68
2	Veaux	5	88 •	92 50	71 85	•	•	•	•
3	Porcs	10	1,285 90	402 25	386 40	564 78	fr. c. 767 10	•	•
4	Moutons	5	81 50	68 75	65 98	•	•	4 05	7 02

DES ANIMAUX.

DUITS.							PRIX DE REVIENT, par kilogramme :				
PEAUX.		JAMBONS.		SAINDOUX.		VALEUR	de la	du	de la	du	du
Pièces.	Valeur.	Kilogr.	Valeur.	Kilogr.	Valeur.	TOTALE.	VIANDE.	LARD.	GRAISSE.	JAMBON.	SAINDOUX.
66 "	fr. c. 1,357 00	"	"	"	"	fr. c. 12,406 15	fr. c. 0 82.844	"	fr. c. 1 45.2569	"	"
5 "	16 15	"	"	"	"	88 "	0 77.675	"	"	"	"
"	"	120 "	fr. c. 130 40	"	"	1,285 90	0 96.050	fr. c. 1 35.822	"	fr. c. 1 08.066	"
5 "	8 50	"	"	"	"	81 50	0 95.97	"	1 41.80	"	"

D^s.

État des ventes et produits divers. --- Exercice 1856.

N ^o d'ordre.	DÉSIGNATION ET NATURE DES RECETTES.	Montant des SOMMES PERÇUES en argent par la direction de l'établissement, et versées par ses soins dans la caisse du trésor.	Montant des TROUSSEAUX d'habillement cédés à l'administration des prisons.
1	Produit de vente de 66 peaux de vache, etc. fr.	1,557 60	"
2	— de 6 — de veau	19 51	"
3	— de 4 — de mouton	9 75	"
4	Pour la rentrée de la station par les attelages de l'Établissement de 27,000 kilogrammes de seigle fourni par le sieur De Joncker. . .	72 "	"
5	Produit de vente de 1,795 kilogrammes de chiffons	271 45	"
6	— de racines	60 "	"
7	— de plants de céleri.	1 50	"
8	— d'un porc.	22 "	"
	de 500.50 kilogrammes de viande de vache. . .	505 62	"
	de 91.50 — — de porc	87 80	"
9	Produit de vente de 26.° — — de mouton	24 95	"
	de 240.15 — de beurre.	452 27	"
	de 60.° — de jambon	71 72	"
10	Valeur des effets d'habillement délivrés à des colons sortants. . .	755 06	"
11	Produit de cession, à l'administration des prisons, de 45 trousseaux pour garçons et de 24 pour filles, à 52 francs	"	2,208 "
	d'un hamac avec accessoires	17 95	"
12	Produit de vente d'une paille	5 "	"
	d'un traversin	1 71	"
	d'une couverture de coton	2 90	"
15	Ouvrages divers exécutés par les ateliers de Bernem, pour compte de particuliers	500 65	"
	TOTAUX. fr.	4,088 09	2,208 "

D⁹.

COMPTE DES PROFITS ET PERTES.

Doit.

Avoir.

FOLIOS des comptes.	INDICATION DES ARTICLES.	MONTANT.	FOLIOS des comptes.	INDICATION DES ARTICLES.	MONTANT.
99	Bénéfices sur l'exercice	4,725 25	56 ^b	Objets provenant des domaines de Ruysselede et de Beernem :	
				1 ^o Bois de chauffage fr. 574 •	
				2 ^o Vente de racines. 60 "	
				3 ^o Bois de hêtre. 260 "	894 •
			66	Bénéfices sur la bergerie.	588 99
			71	Cadeau de 2 chiens de garde. fr. 10 "	
				Bénéfices sur la basse-cour 55 90	65 90
			78	Bénéfices sur les cultures	2,442 95
			62	— sur la yacherie.	182 15
			64	— sur la porcherie	148 05
			51 ^a	— sur le compte d'abatage de bêtes.	14 60
			56 ^b	Montant des salaires payés pour des travaux de tricot et de broderies, exécutés dans les ateliers de l'école des filles de Beernem, pour compte de particuliers.	590 65
	TOTAL fr.	4,725 25		TOTAL fr.	4,725 25

(55)

[N^o 211.]

D^{no}.

État de situation de l'inventaire au 31 décembre 1856.

N ^o d'ordre.	INDICATION SOMMAIRE DES ARTICLES.	MONTANT.	
1	Habilllements neufs pour colons	4,196 05	
2	— pour filles	5,026 85	
3	Trousseaux en usage pour garçons	8,810 »	
4	— pour filles	4,528 »	
5	Objets de coucher neufs.	6,084 18	
6	— en usage pour garçons.	4,574 95	
7	— — pour filles.	4,454 04	
8	— — pour agents de la ferme	28 65	
9	Étoffes diverses pour uniformes	625 55	
10	Matières premières.	14,905 04	
11	Vivres, épiceries, boissons	24,651 50	
12	Combustible.	10,089 57	
13	Éclairage.	596 18	
14	Articles de propreté	592 84	
15	Fournitures de bureau	745 58	
16	Articles divers	8,759 49	
17	Médicaments	541 52	
18	Fourrages	9,102 65	
19	Engrais	2,000 »	
20	Graines et semences diverses	592 15	
21	Emblavures {	Ruyssclede	15,067 99
		Beernem.	5,808 55
		Wyngene	8,065 77
22	Mobilier. {	Ruyssclede	47,850 80
		Beernem.	18,780 47
		de l'exploitation agricole, y compris le bétail	40,568 75
23	Domaines {	Ruyssclede	465,075 58
		Beernem.	204,541 06
		Wyngene	40,052 10
TOTAL fr.		949,655 90	

D¹¹.

INVENTAIRE

*du mobilier de l'école des garçons, du mobilier de l'école des filles et du matériel
de la ferme, au 31 décembre 1856.*



Désignation des objets mobiliers.	MOUVEMENT ET ENTRÉE.						
	SITUATION AU COMMENCEMENT de l'exercice.		FRAIS d'entretien.	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE.		MONTANT GÉNÉRAL.	
	OMBRE.	VALEUR.		OMBRE.	VALEUR.	OMBRE.	VALEUR.
1^o ÉCOLE							
Chapitre 1 ^{er} . Fer	897	fr. 11,504 17	fr. 1,151 18	41	fr. 856 59	958	fr. 15,511 94
— 2. Bois	2,765	11,266 96	119 95	158	1,980 57	2,905	15,567 48
— 3. Cuivre	52	1,150 55	"	2	16 "	54	1,166 55
— 4. Fer-blanc	11	28 12	"	1	5 75	12	35 87
— 5. Étain, plomb et zinc.	1,180	1,575 81	"	202	465 94	1,582	2,050 75
— 6. Éclairage	88	1,051 70	70 09	14	250 "	102	1,557 79
— 7. Objets de coucher.	500	5,756 55	"	182	2,227 85	682	7,965 91
— 8. Objets de lingerie.	212	256 85	"	28	280 78	240	546 65
— 9. Pharmacie	145	155 15	"	1	8 50	146	141 45
— 10. Culte.	202	5,666 46	"	50	655 50	292	6,521 95
— 11. Bibliothèque	"	1,261 44	"	"	128 65	"	1,500 07
— 12. Instruments de musique.	66	2,090 18	62 75	1	8 "	67	2,160 93
— 13. Objets divers	461	5,644 71	70 "	15	287 60	474	4,002 51
TOTAUX.	6,619	45,555 20	1,479 97	655	7,160 24	7,272	55,995 41
2^o ÉCOLE							
Chapitre 1 ^{er} . Fer	510	2,156 26	51 "	8	112 45	518	2,299 71
— 2. Bois	445	6,068 25	5 "	50	159 64	475	6,252 87
— 3. Cuivre	24	62 12	"	2	5 50	26	67 62
— 4. Fer-blanc	92	42 90	"	"	"	92	42 90
— 5. Faïence et verrerie.	5	20 96	"	6	24 50	9	45 26
— 6. Étain, plomb et zinc.	742	1,244 01	" 50	"	"	742	1,244 51
— 7. Éclairage	40	451 12	6 50	2	28 "	42	485 62
— 8. Objets de coucher.	555	6,547 95	15 "	2	35 25	557	6,418 20
— 9. Objets de lingerie.	162	269 05	"	"	"	162	269 05
— 10. Culte.	159	5,156 47	"	5	51 25	144	5,167 72
— 11. Objets divers	55	570 51	"	"	"	55	570 51
— 12. Pharmacie	58	61 99	"	"	"	58	61 99
TOTAUX.	2,761	20,251 55	58 "	55	416 50	2,806	20,705 74
3^o MATÉRIEL							
Chapitre 1 ^{er} . Instruments aratoires	428	6,120 94	499 22	70	963 99	498	7,586 15
— 2. Potager et verges.	120	266 57	10 "	161	722 50	281	1,007 87
— 3. Animaux	78	1,295 09	504 03	17	352 95	65	2,150 09
— 4. Laiterie	106	224 50	"	"	"	106	224 50
— 5. Ménage de la ferme	78	565 74	"	22	178 95	100	544 60
TOTAUX.	810	8,270 75	822 27	270	2,420 10	1080	11,515 19

MOUVEMENT ET SORTIE.							Observations.
MISES AUX EN DE REVENUE de l'exercice.		MOINS-VALEUR de dépréciation en usage.	MONTANT GÉNÉRAL.		SITUATION au 31 DE L'EXERCICE.		
NOMBRE.	VALEUR.		NOMBRE.	VALEUR.	NOMBRE.	VALEUR.	
		ÉVALUATION.					

DES GARÇONS.

57	fr. 211 88	fr. 1,758 52	57	fr. 1,970 40	881	fr. 11,341 54
1,694	617 66	751 19	1,694	1,568 83	1,900	11,008 65
"	"	58 51	"	58 51	54	1,108 04
2	1 65	1 60	2	5 23	10	50 64
12	15 30	101 29	12	114 79	1,570	1,924 96
7	52 87	137 55	7	170 40	95	1,167 59
142	547 46	540 92	142	1,297 58	540	6,666 55
100	104 92	22 08	100	127 "	140	419 65
"	"	7 08	"	7 08	146	154 55
6	28 96	514 66	6	545 62	256	3,978 55
"	"	69 50	"	69 50	"	1,520 37
10	150 "	160 61	10	510 61	37	1,859 52
24	56 70	264 74	24	501 44	430	5,700 87
2,054	2,143 58	5,997 05	2,054	6,142 61	5,218	47,850 80

DES FILLES.

417	157 71	157 56	417	275 27	101	2,024 44
48	686 15	282 09	48	968 22	425	5,264 65
1	4 50	5 16	1	7 66	25	59 96
"	"	2 14	"	2 14	22	40 76
"	"	2 26	"	2 26	9	45 "
"	"	62 60	"	62 60	742	1,181 82
5	52 70	28 05	5	61 55	50	424 09
1	17 95	554 16	1	542 09	356	6,666 11
"	"	15 45	"	15 45	162	255 38
"	"	138 59	"	138 55	144	5,009 50
"	"	18 50	"	18 50	55	531 81
"	"	5 10	"	5 10	38	58 89
470	878 97	1,046 50	470	1,925 27	2,556	18,780 47

DE LA FERME.

166	216 59	975 "	166	1,191 39	532	6,594 56
2	7 09	"	2	7 99	279	900 88
15	219 81	566 80	15	786 61	82	1,565 48
21	29 70	"	21	29 70	85	104 69
"	"	"	"	"	100	544 69
202	474 09	1,541 80	202	2,015 80	878	9,497 50

D¹².

Inventaire des animaux domestiques, au 31 décembre 1856.

N ^o d'ordre.	INDICATION DES ESPECES.	NOMBRE de têtes.	MONTANT.	MONTANT FR. ESPECE D'ANIMAUX.	
<i>1^o Écurie.</i>					
1	Chevaux	14	6,425 50	9,460 88	
2	Bœufs de travail	6	2,885 38		
3	Âne.	1	150 »		
<i>2^o Vacherie.</i>					
4	Vaches et génisses (achats)	41	11,641 07	17,278 07	
5	Vaches, élèves de 1840 et 1850.	2	625 »		
6	— de 1854	2	425 »		
7	Génisses, élèves de 1854.	5	865 »		
8	— de 1855	10	1,080 »		
9	— de 1856	9	412 »		
10	Jeunes bœufs nés en 1854	4	850 »		
11	Bouvillons et taurillons nés en 1855	14	1,090 »		
12	— — nés en 1856	8	290 »		
<i>3^o Porcherie.</i>					
13	Porcs divers	19	1,800 »		2,965 »
14	Gorets nés en 1856.	57	1,165 »		
<i>4^o Bergerie.</i>					
15	Moutons	54	850 »	1,050 »	
16	Élèves nés en 1856.	12	180 »		
<i>5^o Animaux de basse-cour.</i>					
17	Poules et coqs	66	66 »	157 50	
18	Dindes.	7	14 »		
19	Canards	15	15 »		
20	Paons	1	5 »		
21	Pigeons	70	17 50		
22	Chiens de garde.	3	15 »		
23	Chien de berger.	1	5 »		
		578	Fr.	30,871 45	

D¹².

État général du mouvement des objets en magasin, ainsi que de ceux en usage, et des articles de consommation pour l'alimentation, le chauffage, l'éclairage, etc. — Exercice 1856.

NUMÉROS D'ORDRE.	Désignation sommaire des objets.	SITUATION	QUANTITÉS	TOTAL.	QUANTITÉS	SITUATION
		au 1 ^{er} janvier 1856.	reçues pendant l'exercice.	— VALEUR.	délivrées pendant l'exercice.	au 31 décembre 1856.
		— VALEUR.	— VALEUR.		— VALEUR.	— VALEUR.
1	Habillements neufs pour garçons . . . fr.	1,064 82	13,051 25	17,016 07	12,820 02	4,196 05
2	— pour filles	1,487 90	5,607 06	7,095 50	4,068 71	3,026 85
3	Trousseaux en usage pour garçons . . .	8,416 0	13,612 64	24,028 64	15,212 64	8,816 0
4	— pour filles	4,240 0	4,757 24	8,997 24	4,440 24	4,528 0
5	Objets de coucher neufs	1,961 04	4,975 55	6,934 59	850 41	6,084 18
6	Fournitures de lit en usage pour garçons .	4,159 14	340 80	4,900 94	624 90	4,374 95
7	— — pour filles	5,067 47	0	5,067 47	635 45	4,434 04
8	— — pour la ferme	51 05	0	51 05	22 40	28 65
9	Étoffes diverses pour uniformes	143 23	1,041 94	1,185 17	561 84	625 33
10	Matières premières	4,172 28	58,418 47	42,585 75	27,682 71	14,903 04
11	Vivres	27,427 50	102,802 57	100,510 87	166,555 14	23,786 75
12	Épiceries	205 90	2,878 76	3,082 66	2,878 70	205 96
13	Boissons	274 77	14,545 57	14,820 14	14,179 55	640 61
14	Combustible	5,081 96	16,257 60	21,559 56	11,240 99	10,089 57
15	Éclairage	350 79	5,292 45	5,645 22	5,247 04	596 18
16	Articles de propreté	578 77	1,967 75	2,546 52	1,753 68	592 84
17	— à l'usage du culte	0	251 59	251 59	251 59	0
18	Fournitures de bureau	868 12	456 04	1,325 06	581 48	743 58
19	Articles divers	5,381 71	13,368 55	18,950 26	10,190 77	8,759 49
20	Médicaments	321 40	354 95	656 35	314 85	541 52
21	Fourrages	10,447 90	34,066 93	44,514 83	35,412 18	9,102 65
22	Engrais	2,081 0	52,450 02	55,411 02	55,411 02	0
23	Graines et semences diverses	297 49	2,403 21	2,700 70	2,508 55	392 15
	TOTAUX GÉNÉRAUX . . fr.	85,078 02	575,025 22	450,505 24	553,258 89	106,064 55

ANNEXE E.

Compte de l'emploi des subsides accordés par arrêtés royaux des 29 juin 1855 et 26 mai 1856, pour mettre la direction des écoles de réforme à même de pourvoir aux premiers besoins des colons au moment de leur libération, et pour faciliter leur placement.

A. RECETTES.

1° Reliquat du subside accordé en 1855.	fr.	581 22
2° Subside accordé en 1856		2,500 »
	Fr.	<u>5,081 22</u>

B. DÉPENSES.

1° 1836.	Remis à 47 colons libérés pour les mettre à même de faire face aux frais de leur voyage, et pourvoir à leurs premiers besoins	fr.	177 50
2° 18 mars.	Payé à Ch. Langbeen, à Ruysselede, pour fourniture de 32 casquettes à 50 centimes		26 »
3° 17 juin.	Payé à de Bisschop-Vannecke, à Aeltre, pour fourniture de 286.56 mètres coton blanc		151 86
4° 21 août.	Payé à G. Steykens, à Hasselt, pour fourniture d'étoffes diverses		215 90
5° 7 octobre.	Montant des frais d'équipement payés pour l'engagement de 6 colons.		570 »
6° 30 octobre.	Payé à Ursule Baetens, à Bruges, pour fourniture de châles et de foulards		55 »
7° 11 septembre.	Payé à la même pour fourniture de chaussettes de laine et de foulards de coton		66 25
8° 31 décembre.	Frais de transport d'étoffes diverses		2 50
9° —	Payé à de Bisschop-Vannecke, à Aeltre, pour fourniture de calicot blanc		165 98
10° —	Payé à Ch. Langbeen, à Ruysselede, pour fourniture de 59 casquettes		29 50
11° —	Payé à A. Cop, hôtelier à Anvers, pour avoir hébergé divers colons en attendant leur embarquement comme mousses.		181 50
12° —	Payé pour frais d'équipement de deux colons engagés en qualité de mousses		150 »
13° —	Valeur des effets d'habillement appartenant à l'établissement délivrés à plusieurs colons libérés, et dont le montant doit faire retour dans la caisse du trésor public.		755 06
14° —	Payé à l'épouse Depaeppe-Masyn, à Bruges, pour fourniture de fil, cordon, boutons, agrafes, etc.		106 70
15° —	Payé à Mamet-Van Heerswyngels, à Bruges, pour fourniture de chaussettes, foulards, étoffe pour pantalons, toile, etc.		554 56
16° —	Payé au même pour fourniture de twine pour vestes, étoffes pour pantalons, etc.		114 71
	TOTAL.	fr.	<u>5,081 22</u>

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Rapport sur la situation des écoles de réforme	4
I. — <i>École de réforme des garçons, à Ruysselede</i>	5
Personnel des employés	<i>ib.</i>
Mouvement de la population. Population moyenne.	5
Caisses qui pouvoient aux frais d'entretien	<i>ib.</i>
Age, état civil des colons.	4
État sanitaire et service médical	<i>ib.</i>
Régime alimentaire	5
État des journées d'entretien dans les deux écoles des garçons et des filles, et des sommes dues de ce chef pendant l'année 1856	<i>ib.</i>
Coût moyen de la journée d'entretien. Ménages divers	<i>ib.</i>
Emploi du crédit de 220,000 francs porté au budget de 1856 pour les écoles de réforme	7
Occupations des colons	8
Exploitation agricole. Produits. Résultats	<i>ib.</i>
Compte des produits agricoles en 1856. Dépenses.	9
Spécification, par nature de cultures, des quantités et valeurs des produits récoltés	10
Plan de culture pour l'exercice 1856-1857	11
Inventaire des animaux	<i>ib.</i>
Matériel de la ferme	12
Récompenses accordées pour la gestion de l'exploitation agricole	<i>ib.</i>
Essai d'application du système d'arrosage des terres par procédés mécaniques	<i>ib.</i>
Transport des engrais.	15
Abonnement pour le rachat du droit d'octroi à la sortie des engrais fournis par la maison de force de Gand	<i>ib.</i>
Construction d'une brasserie.	<i>ib.</i>
Succursale. École des élèves-mousses	14
SITUATION MORALE.	15
Instruction religieuse	<i>ib.</i>
Instruction scolaire. Degré d'instruction des colons à leur entrée, pendant leur séjour et à leur sortie.	<i>ib.</i>
Punitions	17
Tableau d'honneur.	<i>ib.</i>
Libérations. Placements	18
Visite de S. M. le Roi et de la famille royale	21
II. <i>École de réforme des filles, à Beerlem</i>	25
Population	<i>ib.</i>
Age, état civil, etc.	26
Sorties	<i>ib.</i>
Instruction	27
Tableau d'honneur.	28
Punitions.	29
Occupations	<i>ib.</i>
Surveillance	<i>ib.</i>
Complément du comité d'inspection des dames.	<i>ib.</i>

	Pages.
ANNEXES	31
Annexe A. Rapport de l'aumônier.	<i>ib.</i>
— B. Rapport du médecin	37
— C. Produits des ateliers en 1856	39
— D ¹ . Résumé général des opérations. Exercice 1856.	41
— D ² . État de situation de l'inventaire, au 31 décembre 1855	46
— D ³ . État récapitulatif des achats de l'exercice 1856	47
— D ⁴ . État des frais de gestion de l'exercice 1856	48
— D ⁵ . État des dépenses ordinaires de l'exercice 1856.	49
— D ⁶ . État des produits agricoles de l'exercice 1856	50
— D ⁷ . Compte d'abatage des animaux de l'exercice 1856.	52
— D ⁸ . État des ventes et produits divers de l'exercice 1856	54
— D ⁹ . Compte des profits et pertes de l'exercice 1856.	55
— D ¹⁰ . État de situation de l'inventaire, au 31 décembre 1856	56
— D ¹¹ . Inventaire du mobilier de l'école des garçons, du mobilier de l'école des filles et du mobilier de la ferme, au 31 décembre 1856.	57
— D ¹² . Inventaire des animaux domestiques, au 31 décembre 1856	60
— D ¹³ . État général du mouvement des objets en magasin, ainsi que de ceux en usage, et des articles de consommation pour l'alimentation, le chauffage, l'éclairage, etc. Exercice 1856.	61
— E. Compte de l'emploi des subsides alloués pour le patronage	62